



Pour une Terre solidaire et fraternelle

Rapport
d'orientation
2014-2020
du CCFD-Terre Solidaire

adopté par l'assemblée générale
du 14 décembre 2013

Pour une Terre solidaire et fraternelle

Directeur de la publication : Bernard Pinaud

Coordination rédactionnelle : Sarah Fayolle

Document construit à partir des apports des différentes composantes du CCFD-Terre Solidaire :
réseau de bénévoles, mouvements et services d'Église composant la collégialité, partenaires du Sud, salariés.

Coordination de la fabrication : Emmanuel Cauchois

Secrétaire d'édition : Kouté Gnoyé

Relecture : Denis Hugot

Photos : couverture/p14 © Isabelle Cadet ; p.6 Jean-François Hibon © CCFD-Terre Solidaire ; p.13 Walter Prysthon Jr © CCFD-Terre Solidaire ; p.20 Thierry Brésillon © CCFD-Terre Solidaire ; p.23 CIPCA Bolivia © CCFD-Terre Solidaire ; p.24/50 Clément Puig © CCFD-Terre Solidaire ; p.31 Fanny Vandecandelaere © CCFD-Terre Solidaire ; p.32 Claude Huré © CCFD-Terre Solidaire ; p.56 Aurélie Didier-Laurent © CCFD-Terre Solidaire

Mise en page : Isabelle Cadet

Impression : Sipap-Oudin

Une production CCFD-Terre Solidaire

4, rue Jean-Lantier - 75001 Paris - Tél. 01 44 82 80 00

Web : ccfd-terresolidaire.org

Dépôt légal : mars 2014

Référence : 102 01 14



1 Nos racines, nos horizons 6

Nos racines.....7

Nos horizons.....10

2 Dans quel monde agissons-nous ? 14

3 Mission du CCFD-Terre Solidaire 20

4 Champs d'action thématiques 24

La posture globale du CCFD-Terre Solidaire.....26

Cinq champs d'action thématiques.....26

Deux enjeux transversaux (viabilité écologique et justice environnementale ; égalité femmes-hommes).....26

Renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires.....26

S'engager pour une économie qui réponde à une exigence de justice et qui soit au service de tous les humains et du bien commun.....27

Renforcer les sociétés civiles et l'action politique.....28

Développer l'approche internationale des migrations.....29

Travailler à l'instauration d'une paix durable au service du développement.....30

5 Stratégies d'action 32

Les trois leviers d'action du CCFD-Terre Solidaire.....33

Le partenariat : agir avec des acteurs de transformation sociale et faire émerger des modèles alternatifs de développement à partir des territoires.....33

L'éducation au développement : un processus de transformation personnelle, un levier de transformation sociale.....37

Le plaidoyer : troisième levier d'action du CCFD-Terre Solidaire pour faire évoluer le débat public et les politiques39

Stratégie d'action en termes de développement des ressources.....42

Stratégie d'action en termes d'information et de communication.....44

Stratégie d'action en termes de vie associative.....45

6 Des défis transversaux pour l'organisation dans son ensemble 50

Poursuivre et renforcer encore notre travail en collectifs [...].....51

Développer la fondation créée par le CCFD-Terre Solidaire.....52

Garantir la cohérence du CCFD-Terre Solidaire.....53

Faire des territoires une notion importante.....54

Avancer dans notre réflexion sur l'impact de notre action [...].....55

Se donner les moyens de penser le développement.....55

7 Ensemble 56

8 Glossaire 58

9 Quel monde voulons-nous ?

En guise de préambule : quelques mots sur le processus d'élaboration de ce rapport d'orientation

Ce rapport d'orientation (RO) s'est construit, comme celui qui l'a précédé (RO 2008-2012 « Pour une Terre solidaire »), à partir d'une large consultation des différentes composantes du CCFD-Terre Solidaire : réseau de bénévoles, mouvements et services d'Église composant la collégialité, partenaires du Sud, salariés.

L'élaboration de ce nouveau rapport d'orientation, pour la période 2014-2020, a été engagée avec l'organisation d'un forum, en août 2012, réunissant 300 acteurs du CCFD-Terre Solidaire. Ce forum s'est organisé autour des résultats d'un exercice de prospective à l'horizon 2030, pour identifier les principaux défis que devra affronter l'association dans les prochaines décennies. Cela a permis d'amorcer une réflexion collective sur les stratégies à développer face à ces défis et d'engager ainsi le travail sur le nouveau rapport d'orientation, en partant non seulement du bilan du RO précédent, mais aussi d'une vision d'avenir.

Suite à ce forum, différents espaces de concertation nationaux du CCFD-Terre Solidaire existants (commissions nationales/comité plaidoyer) ou ad hoc (groupe de travail Église, groupe des délégués de régions), ont été mobilisés pour contribuer à l'élaboration du RO 2014-2020. Des temps de concertation spécifiques ont également été organisés, au sein du réseau de bénévoles, avec les mouvements et services d'Église, et au sein des

différentes directions de l'équipe salariée. Des partenaires du Sud ont été également sollicités et ont largement contribué à la réflexion. L'enjeu était de permettre à chacun de s'approprier et de compléter les questionnements soulevés et de formuler des propositions d'orientations pour les prochaines années.

À partir des réflexions ainsi remontées et travaillées par les différents espaces de concertation, des choix ont été opérés par les instances nationales, notamment l'assemblée générale et le conseil d'administration.

L'assemblée générale de décembre 2013 a approuvé ce texte. Les orientations qui y sont formulées sont prises en compte par les différentes composantes du CCFD-Terre Solidaire et déclinées de manière plus opérationnelle dans deux plans d'action pluriannuels à partir de 2014. Le lancement de la mise en œuvre du rapport d'orientation s'est opéré lors d'un forum national en mai 2014.

Ce rapport d'orientation est le fruit d'un processus participatif et d'une réflexion collective. Il n'aurait pu être élaboré sans la participation active de chacun des acteurs du CCFD-Terre Solidaire. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Ancré dans les convictions évangéliques et humanistes de ses militants et dans l'enseignement social de l'Église, ce rapport d'orientation dit l'essentiel de ce que le CCFD-Terre Solidaire entend entreprendre pour relever le défi de la solidarité internationale.

Il s'inscrit dans la continuité des rapports d'orientation précédents et il exprime l'essentiel des nouvelles orientations du CCFD-Terre Solidaire pour les années 2014-2020.

Volontairement concis, il rappelle dans une première partie la vision et les fondements de la mission du CCFD-Terre Solidaire, exprimés dans le chapitre « Racines et horizons ». Il indique ensuite comment le CCFD-Terre Solidaire va concrètement mettre en œuvre les missions qu'il s'est données depuis plus de cinquante ans : l'appui aux partenaires, l'éducation au développement et le plaidoyer.

Nos racines, nos horizons



Nos racines

Le CCFD-Terre Solidaire, comme un bel olivier plus que cinquantenaire, est fier de ses origines. Les racines sont à la fois ce qui dit le fondement, ce qui donne de la solidité, ce qui nourrit l'avenir et la croissance. Se réapproprier ses racines ne relève, pour le CCFD-Terre Solidaire, ni de la nostalgie ni de la soumission au passé.

Le pape Jean XXIII a pris au sérieux cet appel et cette proposition.

À la suite d'un accord entre les évêques de France et des mouvements ou services d'Église déjà engagés dans des « actions avec le Tiers

monde », le Comité catholique contre la faim fut créé selon une structure originale de collégialité*. En 2011, le CCFD-Terre Solidaire a été confirmé dans sa mission :

« Le Saint Père (Benoît XVI) encourage le CCFD-Terre Solidaire, constitué par de nombreux mouvements et services ecclésiaux, à manifester la solidarité active de l'Église en France avec les populations les plus pauvres de nombreux pays qui, à travers le monde, sont les victimes de crises économiques, sociales ou spirituelles. » (cardinal Bertone, secrétaire d'État)

monde », le Comité catholique contre la faim fut créé selon une structure originale de collégialité*. En 2011, le CCFD-Terre Solidaire a été confirmé dans sa mission :

« Le Saint Père (Benoît XVI) encourage le CCFD-Terre Solidaire, constitué par de nombreux mouvements et services ecclésiaux, à manifester la solidarité active de l'Église en France avec les populations les plus pauvres de nombreux pays qui, à travers le monde, sont les victimes de crises économiques, sociales ou spirituelles. » (cardinal Bertone, secrétaire d'État)

• Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses de ce monde...

Le CCFD-Terre Solidaire s'enracine dans les cris et les efforts de l'humanité, aux prises avec les difficultés de son humanisation. Il fut créé en 1961 à la suite de l'appel de la FAO¹, constatant la réalité de la famine et lançant la Campagne mondiale contre la faim.

Chaque baptisé partage pleinement la vie du monde. À travers la mission qui lui a été confiée, le CCFD-Terre Solidaire participe dans l'espérance à la pleine « humanisation » du monde.

Le CCFD-Terre Solidaire ne dissocie pas les appels au secours des actes de courage qui y répondent. Il exprime ainsi sa passion pour la promotion de « tout Homme » et de « tout l'Homme » et sa confiance dans la

¹ Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

*Tous les astérisques invitent à se reporter au glossaire page 58.

capacité des êtres humains à relever, ensemble, le défi de la cocréation.

Dès sa naissance, le CCFD-Terre Solidaire a décidé de regarder, de manière responsable, les transformations absolument radicales que connaît notre monde, dont nous constatons les conséquences positives et négatives : mondialisation, interdépendance*, puissance technologique extrême, immédiateté de la communication... Autant de réalités qui se sont fortement accentuées depuis 50 ans et dont les effets produisent de véritables révolutions.

Positivement : capacité de solidarité mondiale, sauvetage réalisable au bout du monde, échange d'expériences, enrichissements culturels, conscience d'appartenir à la famille humaine...

Négativement : déboussolement des valeurs, concurrence extrême et souvent meurtrière, désir d'élimination du différent, repli identitaire, intégrismes, gaspillage des ressources, creusement de l'écart entre riches et pauvres alors que la richesse globale a augmenté.

Au cœur de ces évolutions, dans un présent marqué par la détérioration des liens sociaux, nous engageons notre solidarité dans des projets de renouvellement de notre « vivre ensemble ». Plus que jamais, l'Humanité prend conscience de son « unité », dans sa diversité. Plus que jamais, chacun et chaque peuple doit être conforté dans son rôle d'acteur de sa propre histoire et du développement du bien commun* de la famille humaine. En ce sens, le CCFD-Terre Solidaire inscrit son action dans la dynamique associative, qu'il considère comme fondamentale dans la construction du monde de demain.

• La dynamique de la dignité de la personne humaine

Dès son origine, le CCFD-Terre Solidaire s'est allié aux efforts des peuples qui ont « proclamé, leur foi en la dignité et la valeur de la personne humaine » (Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948). Ensemble, ils tentent de relever le défi de la mise en œuvre de cette proclamation en permettant à chaque personne et à chaque peuple d'avoir effectivement accès à ses droits. Le CCFD-Terre Solidaire inscrit son action dans l'histoire des efforts des communautés humaines pour se « libérer de la terreur et de la misère ». (préambule)

Le CCFD-Terre Solidaire voit dans cette démarche, non une revendication « individualiste » au service des égoïsmes particuliers, mais un engagement qui pourra permettre de répondre ensemble aux défis du monde.

Depuis 50 ans, la dynamique des droits humains a beaucoup évolué. Tous les peuples s'en sont emparés, les uns pour en condamner l'eurocentrisme, les autres pour en dénoncer le caractère superficiel, d'autres enfin pour critiquer une « nouvelle idéologie » incapable d'apporter des réponses efficaces aux problèmes urgents que connaît la planète, en particulier dans le domaine écologique.

Le mouvement né de la Déclaration universelle des droits de l'Homme n'a rien perdu de sa force d'interpellation. Il invite au dialogue, dans une démarche de coresponsabilité planétaire, afin que chacun trouve la solution qui respecte les droits fondamentaux de tous.

Pour atteindre cet objectif, le CCFD-Terre Solidaire propose une variété

de démarches d'éducation au développement* et à la participation citoyenne. Cette éducation populaire* a une visée transformatrice (des individus et des groupes) et s'adresse à toutes et à tous, au-delà de la diversité des approches confessionnelles et idéologiques.

Le CCFD-Terre Solidaire refuse la logique de la concurrence et de la compétition effrénée. Il attache une grande importance aux actions de transformation sociale* à laquelle chacune et chacun peut participer au plan local, national, régional ou international. Le CCFD-Terre Solidaire invite à coordonner la réflexion et l'action en tenant compte de ce qui se fait « ici » et des répercussions « là-bas »... et réciproquement. Le CCFD-Terre Solidaire, réaliste vis-à-vis des inévitables rapports de force, affirme que c'est dans la connaissance mutuelle, dans le dialogue et dans la recherche commune non-violente, que des propositions et des solutions seront élaborées.

• La Bonne nouvelle de Jésus-Christ

La Parole de Dieu, telle qu'elle est accueillie, exprimée et incarnée par les communautés, est pour le CCFD-Terre Solidaire la source de l'Amour et de la Présence vivante de Jésus-Christ.

La vie et le message de Jésus-Christ animent l'action du CCFD-Terre Solidaire et en « justifient » les choix. Ils inspirent une pédagogie de l'écoute de l'autre, de la prise en compte de ses attentes et de la révélation du plein Amour de Dieu présent en chaque être humain. Il est Bonne nouvelle pour les femmes et les hommes de notre temps. De ce fait, il peut être accessible à toute femme et à tout

homme de bonne volonté, à travers la diversité d'adhésion et de foi.

Le CCFD-Terre Solidaire se nourrit de la pensée sociale de l'Église et élaborée plus spécialement, en lien avec les événements du monde, à travers les encycliques *Rerum Novarum* (1891), *Pacem in Terris* (1963), *Populorum Progressio* (1967), *Sollicitudo rei socialis* (1987), *Caritas in veritate* (2009), et les textes du concile Vatican II, parmi lesquels *Gaudium et Spes* (1965), *Dignitatis Humanae* (1965) et *Nostra Aetate* (1965). Ces textes, ainsi que l'exhortation apostolique du pape François « *La Joie de l'Évangile* » (novembre 2013), invitent les chrétiens à témoigner du « regard aimant » de Dieu sur le monde, à vivre l'option préférentielle pour les pauvres et à prendre les moyens d'un engagement dans la construction du monde, en référence à la Bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Le CCFD-Terre Solidaire reçoit son mandat de la Conférence des évêques de France. Il participe aux travaux du Conseil de la solidarité. Dans les diocèses, il déploie son action en communion avec les évêques.

Le CCFD-Terre Solidaire est porté par une collégialité de 29 mouvements et services d'Église, incluant de nombreuses congrégations religieuses. Cette collégialité peut se développer selon les évolutions et la création des divers mouvements et services qui vivifient l'Église. Elle est une richesse de l'« être ensemble ecclésial », divers et coresponsable, mis en lumière par le concile Vatican II.

Nos horizons

Pour alimenter la réflexion, poursuivre sa mission de lutte contre la faim et « inventer » les actions au cours des années à venir, le CCFD-Terre Solidaire se fixe quelques défis prophétiques comme des horizons vers lesquels diriger son regard.

• Devenir plus humain grâce au partenariat

Si, dès son origine, le partenariat fut déterminant dans l'histoire du CCFD-Terre Solidaire, il prend aujourd'hui une dimension nouvelle. Nous sommes davantage sollicités par une coresponsabilité pour la construction d'un monde plus juste. Nous devons poursuivre l'accompagnement partenarial de projets précis dans des régions précises. Nous avons à maintenir la règle prioritaire du choix par les partenaires de leurs voies d'action.

Nous insisterons sur la mise en réseaux des partenaires qui le souhaitent, sans oublier d'accorder la priorité aux plus pauvres, aux plus faibles, en leur proposant d'entrer peu à peu dans ces réseaux.

À leur demande, nous avons à envisager les « zones » ou « territoires » les plus adéquats en dépassant ou en ignorant certaines délimitations administratives (par exemple : bassin amazonien sur plusieurs pays).

• Choisir une démarche de transformation sociale

En choisissant la démarche de transformation sociale,

le CCFD-Terre Solidaire insiste sur les dimensions politiques, économiques, industrielles, agricoles, financières et culturelles qu'elle requiert, tout en promouvant l'épanouissement des capacités de relations, de solidarité et d'amour de chaque être humain. Il agit sur les causes qui provoquent tant de processus de misère et de déshumanisation.

• Assumer les phénomènes de transition*

Nous vivons des phénomènes de « révolutions » dans nombre de domaines. Le CCFD-Terre Solidaire fait le constat que les lois du capitalisme sauvage et dérégulé, celles de la régulation du marché par lui-même, celles de l'exploitation sans frein de la nature qui risque de ne plus pouvoir se régénérer, celles des prétendus bienfaits que les plus pauvres pourraient attendre de l'accumulation de richesses par certains, ont démontré leur inefficacité.

Il se fixe donc comme horizon de revisiter et d'actualiser le concept de

développement. Ainsi, il contribuera à la formulation, avec ses partenaires, d'un ensemble cohérent de modèles alternatifs du « vivre heureux » en tenant compte des écosystèmes.

L'Humanité, comme elle le fut déjà à certaines époques de son histoire, est condamnée à l'invention : face à l'inégalité de traitement que subissent les femmes dans le monde, face à la production et l'accumulation effrénées des richesses, face aux déséquilibres écologiques et tout particulièrement aux menaces qui pèsent sur l'eau, la terre, les ressources naturelles, face aux changements dans les rapports au temps et à l'espace, aux changements dans les modalités mêmes de la convivialité, face aux découvertes techniques stupéfiantes, face à l'amplification des phénomènes migratoires (dans leur dimension internationale).

Nous choisissons de vivre ces années dans une dynamique de « création transitionnelle », c'est-à-dire dans la recherche de solutions efficaces, favorisant le mieux-être, sans prétendre que de telles solutions soient applicables partout. Nous approfondirons l'approche de la viabilité (cf. glossaire page 63 à « transition ») en permettant de créer des réponses nouvelles aujourd'hui, sans que celles-ci interdisent à nos héritiers d'inventer les leurs plus tard.

• Renforcer la société civile* et l'action politique*

Le CCFD-Terre Solidaire invite à relever le défi de la solidarité internationale. Il croit plus que jamais en la pertinence de l'action de la société civile locale, nationale ou mondiale pour contribuer à l'action politique, à la construction d'une « cité » plus humaine. Dans cette perspective, les actions de plaidoyer* et d'éducation au développement prennent toute leur place.

Le CCFD-Terre Solidaire contribue à renforcer le rôle spécifique de la responsabilité des institutions politiques et de celle des citoyens. Ceci, tant au plan national qu'international, où il convient d'agir pour que se mettent sur pied les instances de régulation, voire d'orientation, qui font actuellement défaut.

Face à ces horizons, non seulement le CCFD-Terre Solidaire invite à l'action, mais il croit au partage des convictions. À titre d'horizon, il croit important d'honorer vraiment la liberté de conscience afin que toutes et tous, unis par un objectif commun (le développement humain), puissent se sentir pleinement solidaires sans renoncer à sa liberté créatrice.

Nous sommes heureux de vivre une Église ouverte et favorable au dialogue, « *allant à la périphérie* » (pape François) et en conversation avec le monde.

Le CCFD-Terre Solidaire croit en l'importance du respect et de la promotion des convictions, croyances et actes de foi. Il fait de la dimension spirituelle de la personne une donnée essentielle à tout acte en faveur du développement. Dans le cadre des partenariats et des alliances qu'il noue avec des personnes et des groupes différents, le CCFD-Terre Solidaire prend le risque heureux de se nourrir à d'autres sources. Sans imposer de prosélytisme, il entend à la fois rester fidèle à sa propre source et respecter la liberté de celles et ceux qui pensent ou croient autrement. Il vit cette diversité non comme une menace mais comme une richesse.

Il se fixe comme horizon la participation à la construction d'une Humanité pleinement consciente de son unité. Il veut agir dans le sens d'une réconciliation entre peuples, cultures, religions, et d'une fraternité de tous, dans la richesse des différences, reconnues et « gérées ». Il se fixe comme horizon de promouvoir toutes les initiatives qui, dans le cadre de ses activités, pourraient renforcer le dialogue entre les spiritualités et les cultures qui animent la vie des peuples de la planète.



Dans quel monde agissons-nous ?



Un monde dont les difficultés ne doivent pas nous faire oublier les signes d'espoir : des acteurs de changement social qui se lèvent dans de nombreux pays ; la reconnaissance de plus en plus forte des limites du modèle de développement dominant, des avancées qui s'obtiennent progressivement sur les enjeux de régulation, des réflexions qui s'engagent sur la nécessaire transition écologique et sociale* ; des modes de production, de consommation, d'échanges alternatifs qui se développent, etc.

Ce monde est marqué, en quelques traits, par :

- **Un « vivre ensemble » en tension face au phénomène complexe de mondialisation**

Un monde de plus en plus interdépendant* et interconnecté, ce qui représente une chance (capacité de solidarité internationale, mobilité humaine et métissage culturel), mais ne va pas sans risques (uniformisation, concurrence violente, repli identitaire face à une mondialisation subie). Une croissance démographique rapide, notamment dans les pays pauvres, à prendre en compte (dynamique de jeunesse, déstabilisation, pression accrue sur les ressources, etc.).

[1] 1 personne sur 8 souffre toujours de sous-alimentation (rapport du secrétaire général des Nations unies sur l'après-2015, juillet 2013).

[2] Moins de 10 % de la population mondiale détient 82 % du patrimoine mondial, alors que 3 % vont à 70 % des habitants (Observatoire des inégalités, juin 2013). Au niveau mondial, les femmes ne possèdent que 20 % des terres et jusqu'à moins de 1 % dans certaines régions (ONU, Les femmes rurales et les OMD, 2012).

- **Des améliorations notables en termes de développement, mais des inégalités qui se creusent, et des situations de faim, de pauvreté et de conflits toujours prégnantes [1]**

Le recul de la faim et de la pauvreté au niveau mondial, avec un pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour dans les régions en développement qui est passé de 47 % en 1990 à 22 % en 2010 (rapport du secrétaire général des Nations unies sur l'après-2015, juillet 2013).

Des inégalités, entre et au sein des pays, dans l'accès aux ressources, aux droits et aux services de base, et dans la répartition des richesses produites. [2]

Des situations de pauvreté qui affectent particulièrement les communautés rurales et les petits agriculteurs familiaux du Sud : 75 % des 1,2 milliard de personnes vivant encore dans l'extrême pauvreté

vivent en zone rurale (FIDA¹). Des phénomènes d'accaparement des terres et des ressources naturelles qui les impactent directement (plusieurs dizaines de millions d'hectares de terres arables accaparés sur les 10 dernières années, surtout en Asie et en Afrique).

Une persistance des situations de violence et de conflits (armés ou pas). [3] Des conflits armés différents de ceux qui avaient cours entre États au XX^e siècle : plus meurtriers et affectant plus les civils, plus « internes » ou régionaux qu'internationaux, liés à de nouvelles formes de revendications, avec des acteurs plus nombreux, etc.

Des discriminations qui continuent à l'égard de certaines catégories de populations, en raison de leur appartenance ethnique, confessionnelle, de leur statut (migrants, réfugiés), de leur sexe.

• Une crise écologique majeure

Des changements climatiques dont les pays « développés » sont principalement et historiquement responsables [4], dont les pays du Sud payent le plus lourd tribut, et dont les impacts seront encore démultipliés si les trajectoires de développement de tous les pays ne sont pas repensées. Des problématiques interconnectées de changements climatiques, de désertification et de rareté des ressources en eau, de perte de biodiversité, de déforestation.

De « fausses solutions » (risques associés aux agro-carburants, aux mécanismes de marché carbone,

aux organismes génétiquement modifiés, etc.) mises en avant face au double défi alimentaire et écologique. Fausses solutions qui ont des effets dévastateurs sur les communautés rurales du Sud et qui ne répondent pas aux enjeux climatiques/ environnementaux – voire représentent un risque. Et ce, alors que de « vraies » solutions existent (renforcement de l'efficacité énergétique, gestion durable des ressources par les communautés, valorisation de semences locales et traditionnelles, etc.).

Des pressions exercées sur les écosystèmes dont dépendent les communautés locales et sur leurs territoires de vie (grands projets d'infrastructures, activités extractives, monocultures, etc.).

Une prise de conscience progressive des limites de notre planète. Des décideurs qui reconnaissent la nécessité de s'engager dans des démarches de transition écologique et énergétique, mais dont les propositions peinent à remettre en cause le modèle qui est pourtant à l'origine des déséquilibres écologiques (ex. le concept de « croissance verte »).

• Un modèle dominant de développement économique qui ne répond pas aux exigences de viabilité sociale et écologique et de respect des droits humains

Un modèle qui fait de la croissance son objectif ultime, de la compétition et de la recherche du profit maximum son mode opératoire, et qui génère et entretient les situations d'inégalités et

de crises écologiques. Un modèle qui se caractérise par :

- la libéralisation des échanges et la globalisation des marchés ;
- la concentration du pouvoir économique aux mains d'acteurs économiques et financiers mondialisés [5] ; la dérégulation et l'impunité de ces mêmes acteurs ;
- la privatisation et la marchandisation de sphères croissantes de la vie en société et des ressources naturelles ; la financiarisation de l'économie et le poids de la spéculation financière sur la vie économique ;
- un rapport purement utilitariste et productif à la nature, guidé par l'accumulation de capital et sans vision de long terme ; un système énergétique polluant, inéquitable et qui nous mène dans une impasse (finitude des ressources énergétiques fossiles dont nous sommes très largement dépendants) ;
- des modes de consommation prédateurs qui se développent, au-delà des seuls pays du Nord, dans les pays émergents.

Un modèle défavorable aux populations les plus vulnérables et qui compromet les possibilités de développement des générations futures. Et un modèle dont les conséquences n'épargnent pas les pays du Nord, affectés par la récente crise financière.

Un « modèle » de plus en plus critiqué par l'opinion publique et même les décideurs, mais dont on peine à sortir. Une conviction qui progresse : celle de la nécessité et de la possibilité de pratiques économiques alternatives qui répondent à des objectifs à la fois de rentabilité, d'utilité sociale dans le respect de la dignité de tous et de préservation de l'environnement (cela

suppose notamment de profonds changements dans la façon de concevoir l'entreprise, qui ne peut répondre aux seuls intérêts de ses propriétaires).

• Les défaillances et l'importance des États face à ces défis

Des États qui délaissent souvent leur fonction de régulation des acteurs économiques. Des États qui s'engagent au contraire dans une course vers le bas en matière de protection des personnes et de l'environnement, au motif d'une compétitivité accrue et pour attirer les investisseurs privés internationaux. Des États qui s'en remettent même de plus en plus au secteur privé pour la réalisation des objectifs de développement.

Une gouvernance internationale questionnée : un système des Nations unies qui peine à se réformer et qui est concurrencé par des processus restreints aux pays les plus puissants type G8/G20 ; des États qui, au nom d'une logique d'intérêt national de court terme, ne parviennent pas à s'entendre collectivement sur la gestion des biens communs* (climat/ environnement, migrations, paix, etc.) ; un nouvel équilibre géopolitique, avec la montée en puissance des pays émergents sur la scène internationale.

Une remise en question croissante de l'action d'aide publique au développement des États du Nord : trop souvent dévoyée (mise au service de leur influence économique, culturelle, militaire ou géopolitique), soumise aux aléas budgétaires et plaçant les pays en développement dans une situation de dépendance. Une prise de conscience progressive de l'importance de ne pas limiter la

1 Fonds international de développement agricole.

[3] 1 personne sur 4 vit dans des États fragiles, des pays touchés par un conflit ou une zone où sévit une criminalité organisée de grande ampleur (Banque mondiale, rapport sur le développement dans le monde, 2011).

[4] Les émissions de CO₂ liées aux consommations d'énergie par personne varient de manière significative dans les différentes régions du monde : moins de 2 tCO₂/hab. dans les régions les moins développées (Afrique, Asie du Sud, Asie pacifique en développement), de 6 à 13 tCO₂/hab. pour l'Europe de l'Ouest, la Communauté des États indépendants (CEI), le Japon, l'Océanie, et presque 19 tCO₂/hab. en Amérique du Nord (Ademe 2012).

[5] Multiplication par 10 du nombre de multinationales en 30 ans. Un chiffre d'affaires cumulé des 10 premières sociétés transnationales qui dépasse le PIB de l'Inde et du Brésil (CNUCED, chiffres 2010).

solidarité internationale au seul champ de l'aide publique au développement : il est indispensable d'agir sur les incohérences entre certaines autres politiques publiques mises en œuvre par les États du Nord (politiques énergétiques, fiscales, commerciales, etc.) et les objectifs affichés de développement et de respect des droits humains. [6]

Un enjeu clé de relégitimation de l'action publique à tous les niveaux : les États sont des acteurs décisifs et incontournables en matière de régulation de la mondialisation, de redistribution des richesses, de protection des droits humains et de l'environnement, de promotion de la paix et de la démocratie.

Des régimes politiques autoritaires qui perdurent en maintenant leurs populations sous surveillance, et qui utilisent l'argument de la lutte contre le terrorisme pour justifier la répression des libertés fondamentales. Mais, aussi, des contestations des pouvoirs établis pour plus de justice sociale et de démocratie, dans lesquelles les jeunes sont très impliqués.

• L'émergence d'alternatives portées par les sociétés civiles* et le rôle décisif des contre-pouvoirs citoyens

Des initiatives concrètes qui favorisent l'émergence d'autres modèles de développement (par exemple, l'agroécologie*, l'économie sociale et solidaire*), et qui s'articulent

entre elles dans une perspective de construction d'alternatives politiques globales. Des alternatives qui trouvent de plus en plus écho dans l'opinion publique, dans les médias, auprès des décideurs. Des réflexions, tant au niveau de la société civile que de certains États, sur les objectifs collectifs du bien-vivre* ou du bonheur.

Des dynamiques de structuration des sociétés civiles qui permettent de jouer un véritable rôle de contre-pouvoir citoyen sur la définition et la mise en œuvre des politiques publiques aux niveaux national et international, de s'organiser face à des acteurs économiques multinationaux très puissants, de sensibiliser les populations sur les enjeux de démocratie, d'accès aux droits et d'un nouveau modèle de développement économique plus viable. Des dynamiques qui ont permis d'obtenir de vrais résultats à différents niveaux [7], mais qui sont plus ou moins abouties selon les pays et qui ne vont pas, dans certaines zones, sans leur lot de violences à l'égard des acteurs de la société civile.

Des espaces de concertation avec les pouvoirs publics qui s'ouvrent à différents niveaux sur les enjeux de développement et de solidarité internationale. Des espaces qui permettent aux organisations de la société civile de porter leurs propositions dans une perspective de partage des richesses et de défense de l'intérêt général et des droits humains. [8]

• La solidarité internationale en danger, alors qu'essentielle

Une démarche de solidarité internationale confrontée à la tentation de repli sur soi et de la part des États et de pans entiers de la population européenne, dans un contexte de crise économique. Et ce, malgré le constat de l'interdépendance des enjeux de développement « ici » et « là-bas », de la convergence des défis Nord/Sud, et du nécessaire décloisonnement des réflexions sur les choix politiques nationaux et sur la solidarité internationale.

• L'Église catholique et la foi en Jésus-Christ au cœur des évolutions du monde

Un contexte de sécularisation*, de diversification des « propositions religieuses » et parfois d'intensification des extrémismes religieux identitaires. Un monde qui connaît une crise morale ou spirituelle, ce qui fait naître des « appétits spirituels », auxquels il convient de répondre par des propositions adaptées.

Une Église catholique qui reste présente dans le domaine du caritatif et de la solidarité, et que les déclarations du pape François encouragent dans cette direction, en appelant à une Église « en sortie », « en partance » (*La Joie de l'Évangile*, novembre 2013).

Une Église de France qui connaît un mouvement de réorganisation, avec

l'apparition de nouveaux réseaux et acteurs et avec des dynamiques d'engagement social et d'ouverture au monde. Une diversification des propositions chrétiennes qui appelle un travail de communion. Des répercussions de la crise socio-économique qui provoquent aussi au sein de l'Église, un certain repli sur le « local » entraînant un risque de désaffection à l'égard d'une action de solidarité internationale dans le long terme.

[6] Un recul de 4 % en valeur réelle de l'aide publique au développement mondiale en 2012, après une baisse de 2 % en 2011. Une APD mondiale qui se situe en moyenne à 0,29 % du revenu national brut (RNB) cumulé des pays bailleurs, loin de l'objectif du 0,7 % fixé par les Nations unies (OCDE, 2013). 800 milliards d'euros/an qui s'évaluent des pays du Sud, soit près de 10 fois l'aide publique au développement octroyée par l'ensemble des pays riches (*Global financial integrity-GFI*, 2011).

[7] Sous pression de la société civile, l'évasion fiscale des multinationales devient un sujet majeur pour les Nations unies, l'OCDE, les pays du G20 et de l'UE ; l'ONU adopte un traité sur le commerce des armes ; des textes internationaux ont reconnu la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme, etc.

[8] Le Comité pour la sécurité alimentaire mondiale, suite à sa réforme en 2010, propose un espace de gouvernance inclusif et participatif qui permet aux organisations de la société civile de participer aux consultations et aux groupes de négociation, aux côtés des États, des organisations internationales, des fondations et du secteur privé.



Mission du CCFD-Terre Solidaire



Le texte « Nos racines, nos horizons », en début de ce rapport, rappelle les fondements qui sous-tendent la mission du CCFD-Terre Solidaire. Dans le contexte actuel, et pour la période 2014-2020, cette mission se décline de la manière suivante :

- être vigilant sur l'impact de nos choix de société et de nos modes de vie sur les populations les plus vulnérables au Sud ;
- refuser une approche qui se limiterait à une logique d' « assistance »

• **La mission première du CCFD-Terre Solidaire est d'agir sur les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités, en s'inscrivant dans une perspective de solidarité internationale et en s'investissant dans des dynamiques de transformation sociale*.**

aux populations du Sud et qui ne questionnerait pas plus globalement le modèle dominant actuel de développement.

• **Le CCFD-Terre Solidaire est un acteur de développement et de solidarité internationale, engagé aux côtés des populations qui paient le plus lourd tribut face aux injustices du modèle de développement dominant actuel. Pour le CCFD-Terre Solidaire, cela signifie :**

• **Le CCFD-Terre Solidaire participe d'une dynamique de transformation sociale** et contribue à la construction d'une société humaine juste, solidaire, démocratique, viable (cf. glossaire page 63 à « transition ») :

- être engagé en soutien d'organisations des sociétés civiles du Sud et de leurs initiatives, en se plaçant dans une logique de respect de la liberté de chaque peuple ou communauté de choisir sa voie ;
- participer à la convergence des stratégies de lutte des sociétés civiles mondiales pour plus de justice et contribuer à une meilleure prise en compte de la parole de ces sociétés civiles, notamment du Sud ;

- en accompagnant des partenaires au Sud qui sont eux-mêmes acteurs de transformation sociale ;

- en engageant, en alliance avec d'autres acteurs de la société civile, des démarches de plaidoyer* et d'éducation au développement* pour faire évoluer les mentalités et les comportements des citoyens français et l'action des décideurs politiques et économiques français, européens, internationaux ;

- en contribuant au renforcement et à la structuration des sociétés civiles au Sud et au Nord, et à leur mise en dialogue.

Le CCFD-Terre Solidaire place son action de transformation sociale au service de sa conviction que d'autres modèles de développement sont possibles ; d'autres modèles de développement qui soient économiquement, socialement et écologiquement viables et fondés sur le respect des droits humains, de la différence, de l'autre et de la démocratie.

• **Le CCFD-Terre Solidaire œuvre au rapprochement des sociétés civiles d'ici et de là-bas pour un monde plus juste et plus solidaire :**

- en renforçant les possibilités de relations directes entre des bénévoles d'une région ou d'un MSE et des partenaires du Sud autour de thématiques conjointes (rapprochement réseau/partenaires). Ce rapprochement peut conduire à des actions communes : échanges d'informations, visites de terrain, réflexion conjointe, plaidoyer, etc ;
- en facilitant les liens entre des acteurs des sociétés civiles du Sud (des partenaires) et des acteurs de la société civile française avec lesquels ses équipes sont en relation, localement et nationalement, et qui travaillent sur les mêmes thématiques. Le CCFD-Terre Solidaire développe un rôle de facilitateur, voire d'animateur de liens entre ces acteurs de transformation sociale de France (qu'il ouvre ainsi à l'international) et ceux de pays du Sud.

Par ailleurs, le CCFD-Terre Solidaire est acteur de transformation sociale en France, au travers de son éducation au développement, son plaidoyer, son action de partenariat en faveur des droits des migrants. La mobilisation des militants du CCFD-Terre Solidaire sur des situations/actions locales ne peut se comprendre que si ces situations/actions ont un impact

sur les populations du Sud. Notre éducation au développement invite les militants du CCFD-Terre Solidaire à un engagement citoyen « ici » en rejoignant, à titre individuel, des organisations de transformation sociale locales ou nationales ; elle les invite à faire le lien entre cet engagement « ici » et leur engagement pour la solidarité internationale à partir du CCFD-Terre Solidaire.

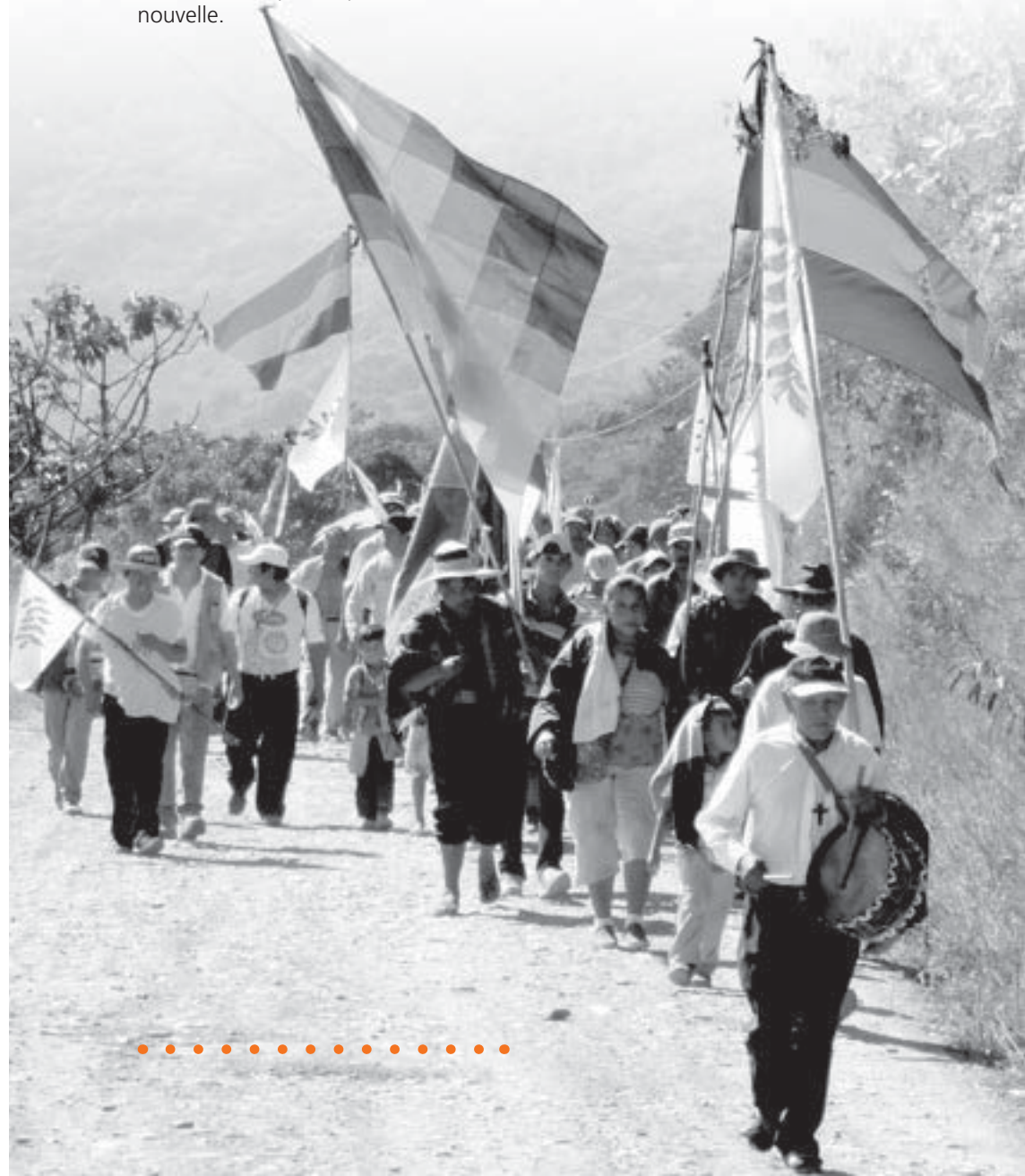
• **Le CCFD-Terre Solidaire trouve son fondement dans l'Évangile et les textes du magistère sur les questions de développement. Sa mission à l'intérieur de l'Église est de rappeler l'importance de l'attention aux femmes et aux hommes – tout spécialement les plus fragiles – d'autres continents dans une dimension de solidarité internationale.**

Pour cela, le CCFD-Terre Solidaire, en lien avec les mouvements et services d'Église de sa collégialité* :

- approfondit le lien entre foi et développement au niveau spirituel et théologique ;
- relit son action de solidarité à la lumière de l'Évangile ;
- participe aux instances diocésaines et nationales pour la solidarité en portant la dimension internationale de la solidarité ;
- est force de propositions durant le carême dans les communautés qui souhaitent vivre cette démarche spirituelle en lien avec la solidarité internationale.

« Chemin de foi » pour nombre de ses militants, le CCFD-Terre Solidaire est un lieu d'Église, ouvert et favorable au dialogue. Son Espérance doit s'incarner, se concrétiser dans la manière dont nous organisons le « vivre ensemble » aujourd'hui,

dans notre façon de vivre notre engagement, nos relations et notre démarche ecclésiale. De par sa mission, le CCFD-Terre Solidaire est appelé, au cœur de ses pratiques militantes, à proclamer la Bonne nouvelle annoncée par les Évangiles, réaffirmée et éclairée par les textes de la doctrine sociale de l'Église. Le CCFD-Terre Solidaire est un lieu ecclésial où peut se vivre et se célébrer l'Espérance d'un monde animé par l'Esprit de la Bonne nouvelle.



Champs d'action thématiques



En lien avec sa mission première de lutte contre les causes structurelles de la faim et de la pauvreté, le CCFD-Terre Solidaire identifie cinq champs d'action thématiques et deux enjeux transversaux. Ils nous apparaissent déterminants face à la nécessité d'un changement global du modèle de développement et dans notre combat pour un monde viable, juste et solidaire.

Les différents plans d'action au cours de cette période 2014-2020 s'appuient

Ces champs d'action thématiques constituent le « référentiel » commun de notre association. Ils sont complémentaires, étroitement liés les uns aux autres et souvent interdépendants. Ils permettent de guider l'action du CCFD-Terre Solidaire dans son ensemble, de rendre lisible son « programme », en interne comme en externe, et d'explicitier la façon dont nous entendons donner corps à notre action de transformation sociale et de solidarité internationale.

sur les champs d'action thématiques ici définis. Mais ils doivent nous permettre d'arrêter les priorités sur lesquelles peuvent converger les trois leviers d'action (partenariat international, éducation au développement et plaidoyer). Par ailleurs, ces trois leviers ne se mobilisent pas tous de la même manière sur les différents champs d'action thématiques, en fonction des spécificités de leur approche.



La posture globale du CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire s'investit dans ces champs d'action thématiques à partir d'une approche par les droits et avec un souci de promotion du bien commun* et du « vivre ensemble ».

Cinq champs d'action thématiques

- Renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires.
- S'engager pour une économie qui réponde à une exigence de justice et qui soit au service de tous les humains et du bien commun.
- Renforcer les sociétés civiles et l'action « politique ».

- Développer l'approche internationale des migrations.
- Travailler à l'instauration d'une paix durable au service du développement.

Deux enjeux transversaux

- Viabilité écologique et justice environnementale*.
- Égalité femmes-hommes*.

Renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires

Le CCFD-Terre Solidaire s'engage pour une gestion durable et juste des biens communs (terre, eau, etc.), des territoires et des ressources naturelles – y compris halieutiques ; il s'engage contre les phénomènes de pillage, d'accaparement, de marchandisation et de financiarisation de ces ressources. Il se mobilise également sur les enjeux de soutien aux agricultures familiales et vivrières et aux pêcheries artisanales, et de renforcement des mouvements de paysans et de

pêcheurs ; il favorise notamment leur implication et leur participation dans la définition des politiques agricoles.

Angle « viabilité écologique et justice environnementale »

- Promotion et accompagnement d'une transition agroécologique et de processus de relocalisation des productions et des échanges (développement de circuits courts et de filières vivrières locales, agriculture

périurbaine, relations villes-campagnes, etc.).

- Promotion des pratiques de gestion durable des ressources naturelles par les communautés locales et amélioration de leur « résilience » face aux crises écologiques.
- Dénonciation des « fausses solutions » face au double défi alimentaire/écologique qui pèsent sur les populations du Sud (risques associés aux agrocarburants, aux mécanismes de marché carbone, aux OGM, recours excessif au secteur privé, etc.).

Angle « égalité femmes-hommes »

- Accès égalitaire des femmes et des hommes aux ressources productives : accès à la terre, aux droits patrimoniaux, aux semences et aux crédits.
- Partage équitable entre femmes et hommes des choix de production, de valorisation des produits et de leur commercialisation.
- Accès égalitaire à la formation et prise de responsabilités partagée entre femmes et hommes dans les organisations paysannes et de pêcheurs.

S'engager pour une économie qui réponde à une exigence de justice et qui soit au service de tous les humains et du bien commun

Le CCFD-Terre Solidaire s'engage pour plus de régulation et de transparence, pour une meilleure répartition et redistribution des richesses, et pour la promotion de pratiques économiques alternatives. Le CCFD-Terre Solidaire se mobilise notamment sur les enjeux : de régulation de la finance (par exemple, spéculation) ; de lutte contre l'évasion fiscale ; de lutte contre l'impunité et de régulation des acteurs économiques mondialisés (en

termes de droits humains, de fiscalité, d'environnement) ; d'obligation pour l'État de rendre compte de son action ; et de développement des initiatives d'économie sociale et solidaire et de finance solidaire*.

Angle « viabilité écologique et justice environnementale »

- Lutte contre la dégradation des écosystèmes dont dépendent les

communautés locales du Sud et qui sont soumis à de fortes pressions et pollutions (extractivisme, agrobusiness et développement de monocultures, abus de la pêche industrielle, grands projets d'infrastructures, exploitation minière, etc.).

- Remise en question des modes de vie et de consommation au Nord comme au Sud qui impactent négativement l'environnement des populations du Sud.
- Promotion de politiques adaptées face au défi du changement climatique qui affecte en priorité les populations du Sud les plus vulnérables (lutte contre les causes – question du modèle énergétique et de la dépendance aux énergies fossiles –, financements climat/développement, etc.).



Angle « égalité femmes-hommes »

- Reconnaissance des activités des femmes (maison, travail et communauté) et promotion de la répartition égalitaire des tâches entre femmes et hommes.
- Amélioration de l'accès aux services sociaux (éducation, garde des enfants, santé, transports, etc.).
- Accès égalitaire aux ressources financières et aux responsabilités dans l'entrepreneuriat.



Angle « égalité femmes-hommes »

- Accès égalitaire à l'éducation des filles et des garçons, et à la formation des femmes et des hommes.
- Promotion d'une juste représentation des femmes dans les instances de décision associatives, syndicales et politiques.
- Promotion de la prise de responsabilités et de l'engagement des femmes dans la société (pouvoir collectif d'actions orientées vers des changements sociaux, économiques et politiques).

Renforcer les sociétés civiles et l'action « politique »

Le CCFD-Terre Solidaire se mobilise en faveur des dynamiques d'éducation populaire*, de renforcement des contre-pouvoirs citoyens, d'accès à la citoyenneté pour tous (y compris et surtout les groupes les plus vulnérables), de mobilisation de la jeunesse, de promotion de la démocratie et d'une gouvernance participative à tous les niveaux ; il réaffirme également le rôle clé de l'État et des pouvoirs publics et des corps intermédiaires de la société civile (régulation des acteurs privés, définition et mise en œuvre de politiques publiques de qualité, etc.). La mission que se donne le CCFD-Terre Solidaire de mise en relation des

acteurs de la société civile d'« ici » et des sociétés civiles de « là-bas » s'inscrit dans ce cadre.



Angle « viabilité écologique et justice environnementale »

- Promotion d'une gouvernance participative des ressources naturelles et des biens communs environnementaux, et renforcement de la place des communautés locales dans la prise de décision, à tous les niveaux.

Développer l'approche internationale des migrations

Le CCFD-Terre Solidaire met la priorité sur la dimension internationale des migrations, quelle que soit la cause de ces migrations. Il se mobilise en faveur des migrants :

- mise en place d'une gouvernance alternative des migrations et mobilisation des niveaux régionaux et multilatéraux ;
- reconnaissance des migrations comme facteur majeur de transformation et de développement dans les sociétés d'accueil et d'origine, et reconnaissance des migrants comme acteurs citoyens à part entière.



Angle « viabilité écologique et justice environnementale »

- Protection des migrants climatiques et des réfugiés environnementaux.



Angle « égalité femmes-hommes »

- Action contre la traite des femmes.
- Accompagnement des femmes migrantes pour un maintien du lien social et familial.
- Prise en compte de la vulnérabilité spécifique des femmes face à la migration.

Travailler à l'instauration d'une paix durable au service du développement

Le CCFD-Terre Solidaire se mobilise sur les enjeux suivants : promotion de la cohésion sociale et renforcement du dialogue interculturel et interreligieux ; mise en place de mécanismes de gouvernance adaptés aux différents niveaux (en matière de prévention/ résolution des conflits) ; intégration des minorités dans le débat collectif ; travail de mémoire et justice transitionnelle ; appui aux démarches s'inspirant de la non-violence, etc.



Angle « viabilité écologique et justice environnementale »

- Prévention et résolution des conflits liés à l'accès et à la maîtrise des ressources naturelles et énergétiques et à la dégradation de l'environnement.



Angle « égalité femmes-hommes »

- Dénonciation de l'impunité des violences faites aux femmes.
- Accès à la justice pour les femmes victimes de violences.
- Sensibilisation des hommes au respect et à la dignité des femmes.



Stratégies d'action



Les trois leviers d'action du CCFD-Terre Solidaire

Au service de sa mission, le CCFD-Terre Solidaire identifie et met en œuvre trois leviers d'action complémentaires : le partenariat avec des acteurs des sociétés civiles du Sud, l'éducation au développement des personnes vivant en France, le plaidoyer pour une évolution des politiques publiques et des institutions.

reconnaissent l'identité catholique : ses bénévoles, les

La mise en œuvre de ces trois leviers d'action ne peut se faire sans l'engagement des différents acteurs du CCFD-Terre Solidaire, qui en

mouvements et services d'Église qui composent sa collégialité, ses partenaires du Sud, ses salariés, ses alliés au Nord.

Le partenariat : agir avec des acteurs de transformation sociale et faire émerger des modèles alternatifs de développement à partir des territoires

faim dans le monde est devenu, à l'ère de la mondialisation, une exigence à poursuivre pour

• Les principes de base de l'action partenariale du CCFD-Terre Solidaire réaffirmés

Dans l'encyclique « L'amour dans la vérité » de Benoît XVI (paragraphe 27), il est dit : « Donner à manger aux affamés (cf. Mt 25, 35.37.42) est un impératif éthique pour l'Église universelle, qui répond aux enseignements de solidarité et de partage de son Fondateur, le Seigneur Jésus. Éliminer la

à poursuivre pour sauvegarder la paix et la stabilité de la planète. La faim ne dépend pas tant d'une carence de ressources matérielles, que d'une carence de ressources sociales, la plus importante d'entre elles étant de nature institutionnelle [...]. Le problème de l'insécurité alimentaire doit être affronté dans une perspective à long terme en éliminant les causes structurelles qui en sont à l'origine [...]. »

Le CCFD-Terre Solidaire réaffirme qu'il :

- soutient exclusivement des acteurs « collectifs » (organisations ou groupes organisés de personnes) et soutient également l'émergence, la structuration et l'action de réseaux nationaux, régionaux et internationaux d'organisations ;

- agit avec des organisations ou associations, catholiques ou non, confessionnelles ou non, qui partagent avec le CCFD-Terre Solidaire une vision globale du développement et des valeurs communes, telles que la promotion de la personne humaine, le souci du bien commun et la participation à la vie démocratique ;

- développe des liens avec différents types d'organisations de la société civile (associations, syndicats, mouvements sociaux, etc.), mobilisés à différents niveaux d'intervention (du local à l'international) et sur différentes formes d'action (« terrain », plaidoyer, éducation au développement) ; ces acteurs ont comme point commun d'être en capacité – ou d'avoir le potentiel – d'agir dans une dimension non pas uniquement technique, mais sociale et politique ;

- intervient en réponse à des demandes de partenaires et respecte la souveraineté du partenaire dans l'action : le CCFD-Terre Solidaire n'est pas dans une logique d'opérateur, de sous-traitance et/ou d'appel d'offres ;

- s'engage, avec ses partenaires, dans des relations fondées sur la confiance, le dialogue, l'écoute et la convergence d'intérêts, avec la volonté de développer des stratégies communes, que ce soit en matière de développement, d'éducation ou de plaidoyer ;

- s'engage dans différents types d'appuis aux partenaires, souvent interdépendants les uns des

autres (appui pour la réalisation d'actions précises, circonscrites dans le temps et l'espace, appui pour la construction de synergies avec d'autres acteurs, appui en termes de positionnement politique et de plaidoyer...).

Le partenariat exige la liberté de chacune des parties ; en conséquence, le CCFD-Terre Solidaire fait la différence entre les projets qu'il soutient financièrement et certaines positions de ses partenaires. Les projets soutenus participent au développement de chaque personne et de la personne tout entière. Certaines associations peuvent, sur d'autres finalités, participer à des campagnes auxquelles le CCFD-Terre Solidaire ne s'associe pas, puisqu'elles ne correspondent pas à sa mission, et qu'il ne finance donc pas.

En cohérence avec sa politique d'action partenariale, le CCFD-Terre Solidaire noue des liens avec les branches internationales des MSE dans les pays où ils interviennent.

• Le déploiement de la relation partenariale

Le déploiement de la relation partenariale peut nous amener jusqu'à de l'action commune. Cela ne signifie pas la codécision ou l'intervention du CCFD-Terre Solidaire sur les initiatives que les partenaires mettent en œuvre sur leurs territoires, qui relèvent bien de leur souveraineté. Co-agir avec les partenaires, c'est avancer avec eux dans la construction des sociétés civiles, c'est développer avec eux des stratégies et actions communes en termes de plaidoyer et d'éducation au développement, c'est formuler avec eux des alternatives face au modèle de développement actuel.

Ce « déploiement » passe également par le développement des relations entre le réseau de bénévoles du CCFD-Terre Solidaire et des partenaires (ou des alliés).

Il s'agit de permettre aux bénévoles d'un MSE ou d'une région du CCFD-Terre Solidaire (ou à des groupes de militants reconnus) et aux partenaires issus d'une même région du monde ou travaillant sur le même axe thématique (et qui le souhaitent) d'être en contact sur plusieurs années ; et ce, pour approfondir leur connaissance mutuelle et poursuivre leurs interactions dans la durée, sur la base d'un objectif collectivement défini (échanges d'informations, d'expériences, de pratiques, mise en lien avec d'autres acteurs locaux), et sans engager d'appui financier direct. Cela nécessite un travail en cohérence entre les démarches de partenariat, d'éducation au développement, de plaidoyer et d'animation de la vie associative.

En favorisant la rencontre, ces rapprochements réseau/partenaires permettent de faire évoluer les mentalités et les comportements ici et là-bas. Sans jamais chercher à les imposer, il faut également accepter et respecter la variété de ces rapprochements réseau/partenaires (qui ne se feront pas tous sur le même modèle).

Enfin, une place plus importante est donnée, dans la stratégie d'action partenariale et dans tout projet et toute démarche d'accompagnement partenarial, au souci de favoriser une réflexion critique partagée avec les partenaires et les bénéficiaires de leurs actions. L'action partenariale peut ainsi s'inscrire dans une dynamique d'éducation populaire et de « construction » de personnes autonomes et responsables face à des enjeux complexes (écologie, mondialisation, etc.).

• Le potentiel de transformation sociale comme critère prioritaire de choix des partenaires

Le potentiel de transformation sociale est réaffirmé comme critère essentiel de la priorisation des partenaires. Ainsi, à la question de savoir s'il reste pertinent de se mobiliser en appui à des acteurs des sociétés civiles des pays émergents, le CCFD-Terre Solidaire répond par l'affirmative. En effet, ses choix géographiques ne se font pas seulement en fonction du niveau de PIB (produit intérieur brut) des pays, mais aussi en fonction du potentiel de transformation sociale, et au regard de situations d'exclusions, de pauvreté, d'inégalités, d'injustices. Cependant, compte tenu de la situation particulière des pays émergents (Brésil, Inde, etc.), une stratégie spécifique d'action partenariale est élaborée dans ces pays.

Par ailleurs, en cohérence avec la doctrine sociale de l'Église, le CCFD-Terre Solidaire veut inscrire son action dans l'attention aux plus pauvres et aux plus démunis. Il a confiance en leur capacité à renforcer, à terme, seuls ou avec d'autres organisations, leur potentiel de transformation sociale. Cette plus-value du CCFD-Terre Solidaire, qui consiste à faire confiance à des petites structures et à les accompagner dans leur développement, sera maintenue. De plus, contribuer au renforcement et à la structuration des sociétés civiles au Sud participe de l'affirmation du CCFD-Terre Solidaire comme acteur de transformation sociale.

• Le « territoire » à privilégier pour penser le développement et notre action

Le territoire est défini comme un bassin de vie aux caractéristiques communes, au niveau social, culturel, économique, et avec des enjeux partagés sur une même zone géographique. Les territoires constituent une unité pertinente pour penser et expérimenter les questions de transformation sociale et de transition vers un autre modèle de développement. De plus, la recherche d'autres modèles de développement, socialement et écologiquement viables,

passé par une reterritorialisation et une relocalisation des productions, des échanges, et des richesses.

Le concept de territoire est donc privilégié pour organiser l'action partenariale (régionalisation et territorialisation de notre approche et modulation d'une approche par pays) et la dynamique de rapprochements réseau/partenaires. L'action partenariale est ainsi conçue à partir d'une analyse croisée des enjeux et des besoins des différents territoires et des champs d'action thématiques définis pour l'association dans sa globalité.

La SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement)

a été créée par le CCFD-Terre Solidaire pour agir pour le développement par l'engagement dans le domaine économique. Son objectif est de permettre l'accès à des financements pour les petits entrepreneurs du Sud, exclus des systèmes bancaires traditionnels, par l'accompagnement et le soutien financier d'organismes de microfinance locaux.

À partir du capital apporté par les actionnaires, la SIDI assure le financement des partenaires (participations, prêts, garanties) et, à partir de subventions du CCFD-Terre Solidaire provenant pour partie des revenus partagés du FCP Faim et Développement, l'accompagnement des partenaires (conseil, gestion, formation...).

La SIDI met en œuvre une chaîne de solidarité :

- ici, certains engagent une part de leur patrimoine ou des revenus de leur patrimoine ;
- là-bas, des micro-entrepreneurs portent des projets générateurs de revenus.

Elle permet ainsi à des millions d'utilisateurs finaux de devenir agents de leur développement personnel, familial et communautaire.

L'action de la SIDI est conduite dans une synergie forte avec l'action du CCFD-Terre Solidaire. Cette synergie sera encore renforcée dans les années à venir, en particulier dans le domaine de la transition écologique et sociale.

L'éducation au développement : un processus de transformation personnelle, un levier de transformation sociale

Pour comprendre les mutations et relever les défis de notre monde (cf. chapitre 2 « Dans quel monde agissons-nous ? », page 14), l'éducation au développement est une chance.

• L'éducation au développement, de quoi parlons-nous ?

*Au cœur des préoccupations des membres de la collégialité et des délégations diocésaines, l'éducation au développement est l'expression de l'attention de l'Église en faveur des plus défavorisés ici et là-bas : « C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir. Qu'est-ce à dire, sinon le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes ? » (Paul VI. *Populorum Progressio*, n° 42).*

La réflexion du CCFD-Terre Solidaire sur l'éducation au développement intégral de la personne au cœur de la Création amène à mettre en exergue trois éléments clés de cet enseignement de l'Église que sont la Promesse, l'Alliance et la Création :

- *La Promesse : face à un discours fataliste, oser envisager des modes de vie porteurs d'une meilleure qualité de vie, d'une promesse plutôt que d'une menace.*
- *L'Alliance : face à une relation de domination de la nature par sa surexploitation ou par sa sacralisation, face à une relation de domination entre humains, oser envisager une nouvelle relation entre les hommes, entre la*

nature et les humains basée sur une alliance faite de partenariat, d'interdépendance, de coresponsabilité.

• La Création : face à l'illusion de pouvoir tout contrôler, oser accueillir l'imprévisible.

L'éducation au développement (EAD) est souvent perçue comme une simple sensibilisation aux réalités de vie dans les pays du Sud. Cela constitue une première étape importante, qui donne l'envie d'aller plus loin. L'EAD permet la découverte des réalités du monde, ouvre aux autres et encourage la rencontre de la différence, favorise le développement de l'esprit critique, libère la parole et invite à l'action. Elle nous amène à déconstruire nos stéréotypes, interroge nos modes de consommation, fait évoluer nos comportements individuels et collectifs, et participe *in fine* à la construction d'un monde plus solidaire.

L'EAD est une démarche émancipatrice qui invite l'ensemble des femmes et des hommes, des plus jeunes aux moins jeunes, à devenir pleinement responsables, citoyens acteurs de transformation sociale au cœur de leurs réalités de vie. Et ce, pour permettre à tous les êtres humains de notre planète de vivre dignement et sans compromettre les possibilités de développement des générations futures. Chacun devient l'acteur de sa propre histoire, initiateur et « agitateur » de solidarités contribuant à inventer des modèles de développement pour demain.

Cette démarche globale d'éducation au service de la transformation sociale trouve ses racines dans :

- l'éducation populaire, démarche pédagogique qui promeut, au-delà des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant un épanouissement des individus et l'amélioration de l'organisation de la société (dans un sens plus juste et solidaire) ;
- la spiritualité des mouvements et services d'Église composant la collégialité du CCFD-Terre Solidaire, qui depuis plus de 50 ans ont choisi d'habiter ensemble et pleinement le monde, d'y porter un regard d'espérance, d'y agir pour le transformer.

Le CCFD-Terre Solidaire propose ce processus d'EAD aux bénévoles de son réseau, mais aussi à toutes les femmes et tous les hommes de nos territoires de vie. Pour ce faire, les champs d'action thématiques du CCFD-Terre Solidaire sont autant de portes d'entrée dans le processus d'EAD.

• **L'éducation au développement : un processus à proposer au sein des réseaux du CCFD-Terre Solidaire**

Les bénévoles de nos réseaux ne sont pas simplement les animateurs de ce processus. Ils le vivent pour eux-mêmes et y sont pleinement impliqués personnellement. Ce processus est formateur et émancipateur pour eux. Il les amène à augmenter leur niveau de compétence sur les questions de développement. Cette dimension est fondamentale.

Dans ce cadre :

- nous proposons l'EAD dans la diversité des réseaux qui composent le CCFD-Terre Solidaire (équipes locales

et équipes d'animation diocésaine, mouvements et services d'Église de la collégialité, jeunes adultes, réseaux thématiques...);

- avec les mouvements et services d'Église (MSE), nous réfléchissons et mettons en œuvre les alliances possibles en éducation au développement, au vu des charismes de chaque MSE ;
- nous portons une attention particulière aux communautés ecclésiales de l'Église de France, pour soutenir leurs démarches de solidarité internationale (ex. *Diaconia 2013*).

• **L'éducation au développement : un processus ouvert sur le monde**

Cette démarche d'éducation au développement est également proposée aux populations que nous rencontrons sur nos territoires de vie et d'action. Nous portons l'ambition de nous ouvrir largement !

Dans ce cadre, nous choisissons de :

- poursuivre notre engagement au sein de plateformes et de collectifs. Ils sont une chance pour travailler avec d'autres et s'ouvrir à de nouveaux publics, en assumant l'identité catholique dont nous sommes porteurs par nos pratiques d'EAD (y compris auprès de non-croyants). Faire ensemble (en portant la Semaine de la solidarité internationale, en animant en milieu scolaire, etc.) permet de dépasser bien des images, des clichés, des blocages ;
- renforcer notre présence auprès de nouveaux publics. À travers l'élaboration de projets d'éducation au développement ancrés en territoire, des initiatives nouvelles et originales sont prises en direction de centres sociaux, de maisons de quartier,

de structures municipales, voire de salariés en entreprise, ou à l'occasion d'événements (festivals, concerts...) ; un travail d'analyse et de capitalisation de ces initiatives est à engager ;

- repenser, en lien avec nos partenaires des pays du Sud et en nous appuyant sur leurs propres pratiques et expériences, la manière de proposer la solidarité aux citoyennes et citoyens français. Nos démarches ne rencontrent pas toujours l'écho attendu : nombre de femmes et d'hommes que nous rencontrons sont aujourd'hui relativement informés des réalités de vie du monde, pourtant, cela ne change pas véritablement leur façon de penser et d'agir. Il est nécessaire, en lien avec nos partenaires du Sud, de prendre à bras le corps cette question pour déterminer les ressorts sur lesquels s'appuyer pour proposer plus efficacement la solidarité.

• **2014-2020, des chantiers pour l'éducation au développement :**

- relever le défi de la cohérence (voir aussi chapitre 6 « Des défis transversaux pour l'organisation dans son ensemble », page 50) :

Le plaidoyer : troisième levier d'action du CCFD-Terre Solidaire pour faire évoluer le débat public et les politiques

• **L'importance du plaidoyer au CCFD-Terre Solidaire**

Dans le cadre du concile Vatican II, le texte *Gaudium et Spes* nous dit :

- dans l'articulation entre réalités diocésaines, régionales et nationales, en étant présents dans la diversité du réseau de réseaux (réseaux thématiques, réseau jeunes adultes ...) et en prenant notre place dans les projets de rapprochement réseau/partenaires ;
- entre les différents moyens d'action du CCFD-Terre Solidaire : EAD, plaidoyer, partenariat, collecte...

- repenser et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de formation en EAD ;
- développer nos savoir-être et savoir-faire pour proposer l'EAD sur le numérique ;
- contribuer à construire des propositions de relecture de l'engagement au CCFD-Terre Solidaire à destination des bénévoles qui le souhaitent afin de nourrir leurs convictions, leur spiritualité, leur foi (voir aussi paragraphe « Faire vivre une spiritualité de la solidarité internationale au sein de nos réseaux », page 49) ;
- interroger les termes « éducation au développement » et proposer si nécessaire une appellation plus appropriée.

« Il est juste que l'Église puisse partout et toujours prêcher la foi avec une authentique

liberté, enseigner sa doctrine sur la société, accomplir sans entraves sa mission parmi les hommes, porter un jugement moral, même en des matières qui touchent le domaine politique, quand les droits

fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent, en utilisant tous les moyens, et ceux-là seulement, qui sont conformes à l'Évangile et en harmonie avec le bien de tous, selon la diversité des temps et des situations. » (Gaudium et spes, GS, 76, 5). Plus haut, dans le chapitre « Racines et horizons », il est rappelé que « le CCFD-Terre Solidaire croit plus que jamais à l'action de la société civile... pour la construction d'une cité plus humaine ».

Dans cet esprit, l'association reconnaît le plaidoyer comme troisième levier d'action du CCFD-Terre Solidaire, aux côtés des démarches de partenariat international et d'éducation au développement. Le plaidoyer se construit en lien avec ces autres démarches, et réciproquement.

Porter une action de plaidoyer est une façon, pour le CCFD-Terre Solidaire, d'être acteur de transformation sociale, d'agir sur les causes de la faim, de la pauvreté et des inégalités, de contribuer à la structuration des sociétés civiles et au renforcement de la démocratie. Porter un plaidoyer, c'est :

- approfondir l'analyse critique du modèle de développement dominant actuel et élaborer des propositions de politiques alternatives, en s'appuyant sur la construction d'alliances et sur un dialogue étroit avec nos partenaires ;
- porter ces propositions :
 - d'une part, auprès des citoyens afin qu'ils les soutiennent et se mobilisent ;
 - et, d'autre part, directement auprès des décideurs, dans une démarche convergente aux niveaux local, national et international, afin d'obtenir un changement de politiques.

Le CCFD-Terre Solidaire médiatise ses propositions et actions de plaidoyer, notamment lors de campagnes, afin de toucher un public large et de peser sur les décideurs.

L'action de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire pour la période 2014-2020 est guidée par quelques choix stratégiques :

• Le choix d'une stratégie d'influence

L'action de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire se conçoit à partir d'un diagnostic de mainmise de l'économie sur le politique, et de la volonté d'agir sur cette mainmise et de défendre les droits humains dans ce cadre. Le CCFD-Terre Solidaire identifie notamment l'urgence de pousser les pouvoirs publics à gérer durablement les territoires et les ressources naturelles (sauvegarde des biens communs, lutte contre les accaparements de terre et le pillage/la financiarisation des ressources et contre la violence qu'ils engendrent, défense des modèles de production familiaux et agroécologiques, etc.) ; et à réguler les acteurs multinationaux économiques et financiers en réhabilitant le politique et l'intérêt général (régulation des entreprises multinationales, lutte contre l'évasion fiscale, régulation de la finance : spéculation, instabilité financière, etc.). Les axes de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire seront définis à partir du croisement de ce diagnostic et des champs d'action thématiques définis pour l'association dans sa globalité.

Le CCFD-Terre Solidaire travaille ses propositions de politiques alternatives et les décline à tous les niveaux possibles, partout où elles peuvent se concrétiser (niveaux local, national, européen, international)

Pour maximiser son impact, le CCFD-Terre Solidaire fait le choix de privilégier les niveaux national (français) et européen, car ce sont des échelons que l'on peut influencer et où l'on peut faire bouger les choses concrètement. Cela permet également de créer des précédents, en poussant la France et l'Union européenne à tenir des positions ambitieuses aux niveaux européen et/ou international.

• La construction d'alliances et d'une expertise collective

Il est nécessaire de poursuivre et de renforcer la construction collective de l'expertise et des propositions de plaidoyer, à la fois au sein du CCFD-Terre Solidaire et en alliance avec des acteurs en France et à l'international (notamment avec d'autres acteurs d'Église ou associations chrétiennes). Cette construction collective doit permettre au CCFD-Terre Solidaire de s'enrichir d'expertises multiples et de rester un « défricheur ».

Nous identifions trois défis à relever pour la période :

- donner la possibilité au réseau de bénévoles de nourrir la réflexion collective et l'expertise plaidoyer, et d'être force de propositions ; et ce, tant au niveau des mouvements et services d'Église que via les réflexions régionales, territoriales, ou au sein des réseaux thématiques, dans des démarches pluri-acteurs et expérimentales ;
- définir des priorités en termes de collectifs que nous voulons renforcer, structurer, financer ;
- au niveau international, s'investir plus fortement dans les collectifs/réseaux de plaidoyer auxquels participent des partenaires du Sud du CCFD-Terre Solidaire.

• L'affirmation du plaidoyer local et de la mobilisation citoyenne* sur le plaidoyer

Le niveau local, territorial est extrêmement important pour le plaidoyer. C'est à la fois :

- le lieu où se forment et se déploient les décisions nationales, et où l'on peut porter un « *plaidoyer local* ». Cela signifie l'interpellation, par des bénévoles actifs, des élus locaux et des parlementaires, nationaux ou européens, dans leurs territoires, en relais des positions nationales ;
- le lieu où les citoyens peuvent être interpellés et mobilisés directement sur le plaidoyer, dans une relation de proximité avec leurs propres enjeux, à travers l'organisation d'événements publics, de débats, d'actions de rue, et l'appel à agir (pétitions), etc. Et ce, en complément des actions nationales dans le cadre de campagnes : travail média, web et outils digitaux de mobilisation.

La finalité de ces deux dimensions (plaidoyer local et mobilisation citoyenne sur le plaidoyer) est de :

- renforcer la mobilisation citoyenne autour de nos analyses/propositions de plaidoyer et de contribuer ainsi au renforcement d'acteurs de changement ;
- renforcer la capacité des citoyens, et particulièrement des bénévoles de l'association, à se saisir de sujets complexes pour les porter auprès des décideurs de manière résolue et avec compétence. Cela contribue à porter une exigence de changement des politiques depuis les territoires (collectivités locales, circonscription des élus et/ou candidats).

Ces deux dimensions du plaidoyer sont organisées et coordonnées par le réseau des référents plaidoyer, en lien avec les équipes d'animation diocésaines et les autres réseaux (réseaux thématiques, jeunes adultes...).

Enfin, en termes de fonctionnement de l'organisation, l'affirmation du plaidoyer comme troisième levier d'action amène une évolution du comité plaidoyer, créé en 2008, en une commission nationale du plaidoyer :

- composée, comme les autres commissions, de représentants du réseau, des mouvements et services d'Église et des salariés ;

- et proposant aux instances décisionnaires les axes stratégiques et campagnes de plaidoyer à porter par l'ensemble des acteurs de l'association. En effet, pour avoir de l'impact et de la cohérence, tout plaidoyer porté aux niveaux local, régional, national, européen et international par le CCFD-Terre Solidaire doit s'inscrire dans ces axes stratégiques de plaidoyer, validés par l'association à l'issue d'un processus consultatif et participatif.

L'existence de cette commission, comme celle des autres commissions, doit être évaluée dans le cadre d'un chantier chargé de réfléchir à la nécessaire cohérence et transversalité du fonctionnement du CCFD-Terre Solidaire.

Stratégie d'action en termes de développement des ressources

En dépendant à plus de 90 % des dons issus de la générosité du public, le CCFD-Terre Solidaire est en situation de fragilité, d'autant plus que sa base traditionnelle de donateurs se réduit. Il doit consolider ses ressources, en élargissant sa base de donateurs et en diversifiant ses sources de financement. Ainsi, à l'horizon 2020, le but pourrait être d'amener la part de la générosité du public à environ 70 % de ses ressources financières.

Il est ainsi essentiel, voire déterminant, pour l'association de s'engager dans cette voie de développement et de

diversification de ses ressources, si elle veut à l'avenir vivre un développement non contraint du fait de ses ressources. Cet engagement doit être collectif afin que tous les acteurs du CCFD-Terre Solidaire y participent d'une manière ou une autre, notamment les bénévoles du réseau.

• Élargir la base de donateurs

Cela renvoie à deux enjeux clés :

- la mise en œuvre de campagnes de communication grand public dont l'objectif est de recruter de nouveaux donateurs, et de les fidéliser ;
- la nécessité de mieux organiser la complémentarité entre le niveau national et le réseau de bénévoles, et de s'appuyer sur la proximité que peut développer le réseau avec les donateurs actuels et potentiels ; et ce, en multipliant ou en exploitant toutes les occasions de collecter des contacts et des dons (animations locales, Bouge ta planète, venue de partenaires du Sud, etc.). Cette proximité est essentielle pour permettre à certains de nos donateurs de s'engager plus. Pour appuyer et renforcer cette proximité, le CCFD-Terre Solidaire doit développer des outils et des formations nécessaires pour le réseau.

• Expérimenter et développer/ confirmer de nouvelles sources de financement

Elles doivent pouvoir soutenir les actions de plaidoyer, d'appui aux partenaires, d'éducation au développement, de sensibilisation, ou les frais de fonctionnement de l'association. Il s'agit notamment de :

- faire valoir notre savoir-faire historique dans le champ de l'épargne solidaire en accélérant la diffusion de nos produits financiers de partage, et en en proposant de nouveaux qui permettront d'élargir la cible des souscripteurs (livret d'épargne morale, outils d'épargne salariale) ;
- poursuivre les efforts mis en œuvre ces dernières années sur les libéralités. Il s'agit d'en intensifier encore la promotion et/ou de développer plus

largement la notoriété du CCFD-Terre Solidaire auprès des publics intéressés par les legs, comme le sont tout particulièrement nos donateurs historiques ;

- développer la recherche de financements auprès de fondations et d'entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, sous toute forme (mécénat*, produit partage, etc.). Le CCFD-Terre Solidaire est conscient de la tension entre cette démarche, notre vision du développement et celle de nos partenaires du Sud, et notre stratégie de plaidoyer concernant les acteurs économiques et financiers mondialisés ; il engage donc une réflexion approfondie sur les critères et les garde-fous à établir, en se dotant notamment d'une charte éthique solide. Le développement du mécénat privé, ainsi que la recherche de subventions au niveau des organismes territoriaux, suppose nécessairement une articulation entre l'équipe salariée qui pourra prendre en charge les recherches auprès des fondations et entreprises représentées au niveau national, et le réseau de bénévoles qui s'attachera à démarcher les mécènes privés locaux et les organismes territoriaux et qui devra être accompagné pour renforcer ses compétences dans ce domaine ;
- continuer à développer des cofinancements publics sur des projets portés par nos partenaires de pays du Sud, mais également élargir la recherche à des cofinancements publics pour ses propres projets : éducation au développement, plaidoyer, échanges d'expériences, etc. Cela inclura les collectivités territoriales comme potentiels cofinanceurs publics sur les projets portés par les régions CCFD-Terre Solidaire.

Au-delà de ces enjeux prioritaires, d'autres chantiers sont engagés : sur l'investissement dans les réseaux sociaux pour recruter de nouveaux donateurs (mais aussi de nouveaux bénévoles et sympathisants) ; sur la collaboration avec les mouvements et services d'Église pour mutualiser les efforts de collecte auprès du public et de recherche de nouveaux contacts ; sur l'expérimentation d'un produit partage de consommation courante, etc.

De manière générale, chacun, salarié comme bénévole, doit considérer

qu'il a un rôle à jouer dans la collecte et la recherche de financements. De plus, la dimension « financement » des activités doit être pensée dès leur conception, en identifiant les potentialités et les bailleurs pour soutenir les actions du CCFD-Terre Solidaire. Cela suppose notamment de favoriser la montée en compétence des bénévoles sur les sujets de développement des ressources (mais aussi de communication et d'information), et de faire émerger des projets sur ces enjeux en régions.

Stratégie d'action en termes d'information et de communication

La notoriété de l'association et son aptitude à être présente et à se faire entendre dans l'espace public grâce à une communication et une information pertinentes, différenciées et de qualité, sont autant de conditions pour mobiliser les citoyens autour de ses actions et de celles de ses partenaires du Sud, pour financer ses actions de partenariat international, d'éducation au développement et de plaidoyer, et pour animer sa vie associative. Tout membre du CCFD-Terre Solidaire est acteur à part entière du développement de sa notoriété.

Notre identité catholique doit être réaffirmée systématiquement, tout en sachant évidemment adapter notre discours et la présenter avec des mots adaptés selon les publics cibles et les outils.

Dans un contexte d'impasse du modèle dominant de développement, de remise en cause de la distinction Nord-Sud (convergence des défis, interdépendance, etc.) et de crise en France, les choix de communication et d'information du

L'enjeu est de réaffirmer la mission et la place du CCFD-Terre Solidaire dans un monde en bouleversement et une société française en pleine mutation, en veillant à ne pas multiplier les objectifs.

CCFD-Terre Solidaire doivent permettre de :

- réaffirmer notre mission de lutte contre les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités, rendre compte de notre engagement en faveur d'un changement global du modèle de développement et de l'émergence de modèles alternatifs, assumer notre volonté d'être acteur de transformation sociale et de renforcement des sociétés civiles, et traduire de façon dynamique et éloquente notre « projet politique » ;
- décrypter la complexité des enjeux internationaux, valoriser les « solutions » à mettre en œuvre, simplifier les messages ; chercher à être concrets, faciles d'accès, débarrassés du jargon et crédibles dans la communication grand public ;
- mettre en lumière l'impact du travail du CCFD-Terre Solidaire (partenariat, plaidoyer, etc.) sur les populations soutenues, et redire le

sens et la portée du don, pour les populations bénéficiaires des actions de nos partenaires comme pour les donateurs ; et ce, tout particulièrement au moment du carême, temps fort par essence de l'association, dont la présence dans l'espace public pendant cette période doit être indiscutable et incontournable ;

- mettre en valeur les complémentarités entre les enjeux « ici » et « là-bas » et investir les champs du « ici » et du « là-bas » comme double lieu d'action et de mobilisation, tout en marquant bien les différences de situations (notamment en termes de niveau de pauvreté) afin de ne pas oblitérer l'importance et l'urgence de la solidarité internationale ;
- convaincre de nouveaux publics (notamment grâce aux réseaux sociaux, aux sites Internet) de la pertinence de nos actions en faveur de la solidarité internationale.

Stratégie d'action en termes de vie associative

Le renouvellement de la base sociale du CCFD-Terre Solidaire, la valorisation de sa diversité et de ses pratiques, sa structuration et son animation, constituent des défis majeurs pour l'association.

• Renouveler la base sociale de bénévoles

Le renouvellement de la base sociale du CCFD-Terre Solidaire est nécessaire pour assurer une proximité avec nos différents publics, actuels ou futurs, et constitue un enjeu en termes de présence dans l'espace public, de notoriété, de mobilisation citoyenne et de collecte.

Le CCFD-Terre Solidaire doit continuer à repenser les modalités d'appel et d'accompagnement de nouveaux bénévoles, dans un contexte de concurrence entre ONG et d'évolutions de la militance et du bénévolat. Il en va de la vitalité de notre association.

Nous voulons notamment :

- définir une stratégie d'appel ouverte à des publics variés ;
- proposer des espaces de formation au plus près des réalités de vie des individus, des temps forts déclencheurs d'engagement et d'aide à la prise de responsabilités ;
- favoriser une dimension communautaire, tout en prenant en compte le développement personnel des individus et la recherche du sens ;
- insister sur le plaisir, le bonheur, la convivialité, qui sont des éléments constitutifs du bien-être du bénévole au CCFD-Terre Solidaire ;
- investir dans les réseaux sociaux pour capter de nouveaux publics ;
- intégrer des profils variés de bénévoles ;
- renforcer les équipes locales pour mieux assurer notre présence par un maillage sur tous les territoires et pour les mobiliser tout au long de l'année, comme pendant le temps de la Campagne de carême.

• Valoriser le(s) réseau(x) du CCFD-Terre Solidaire

Valoriser le réseau, cela signifie renforcer encore les approches ascendante (du réseau vers le national) et horizontale (au sein du réseau), en complément de l'approche descendante (du national vers le réseau). Il s'agit de mieux prendre en compte les propositions

et expérimentations du réseau, de prendre en compte les réalités des territoires et les potentialités locales dans l'élaboration des stratégies d'action, de permettre la circulation d'information, la mutualisation et les échanges d'expériences au sein du réseau, etc.

Valoriser les réseaux, c'est reconnaître la diversification des modes d'engagement bénévole au CCFD-Terre Solidaire, dans une logique de « réseau de réseaux » : réseau territorial « historique » organisé autour des équipes locales et délégations diocésaines, réseaux thématiques, réseau jeunes adultes... (cf. encadré ci-contre). Ces différents réseaux constituent une richesse pour le CCFD-Terre Solidaire, mais aussi des portes d'entrée légitimes dans l'association. Il faut poursuivre les efforts pour qu'ils y soient davantage connus, reconnus et articulés entre eux pour faire jouer les complémentarités.

Les instances nationales sont les garants de la cohérence, de l'identité et de la mission de notre association, et l'espace régional doit jouer un rôle décisif dans la « mise en musique » de ce réseau de réseaux.

Se posent les questions de la nécessaire cohérence, de la gouvernance de ces différents réseaux et de l'organisation de leur contribution au projet du CCFD-Terre Solidaire. Ces « nouveaux » réseaux, composés de bénévoles au même titre que le réseau territorial « historique », engagent le CCFD-Terre Solidaire. Ils doivent : voir leurs cahiers des charges validés par les instances ; rendre compte de leurs initiatives et actions à l'association ; inscrire ces initiatives et actions dans le cadre des

stratégies validées au niveau national ; apporter leur pierre aux réflexions de l'association... Il s'agit d'un chantier important pour la période, et plusieurs pistes sont à explorer : échange officiel de ces « nouveaux » réseaux avec les instances nationales ; formalisation de temps de rencontre des équipes d'animation de ces « nouveaux »

réseaux ; représentation de ces réseaux dans les instances non décisionnaires type commissions nationales ; systématisation des échanges d'information entre les différents réseaux (par exemple entre réseaux thématiques et réseau référents plaidoyer).

Réseau de réseaux

Historiquement, la réflexion et l'action sur le terrain du CCFD-Terre Solidaire se déroulaient dans des équipes dites « locales » ; ces équipes rassemblaient des militants d'une paroisse ou d'un groupe de paroisses et constituaient le « réseau » du CCFD-Terre Solidaire. Ce réseau existe toujours, mais il s'est enrichi ces dernières années d'autres formes de réflexion et d'action.

On peut en effet aujourd'hui distinguer :

- **des réseaux dits « thématiques »**, qui, autour d'un thème défini, rassemblent des militants ou des bénévoles intéressés par un sujet déterminé ; c'est ainsi que se sont développés depuis quelques années un réseau « Palestine-Israël », un réseau « Migrants », un réseau « Roms », un réseau « Finances solidaires », un réseau « Responsabilité sociale et environnementale des entreprises », un réseau « Souveraineté alimentaire » ;
- **un réseau « Jeunes adultes »**, qui rassemble de jeunes militants et/ou bénévoles sur des sujets qui intéressent plus spécifiquement ce type de public ;
- **un réseau de « Référents plaidoyer »**, qui regroupe des personnes militantes en charge, dans leur diocèse ou leur région, de l'animation du plaidoyer.

L'ensemble de ces réseaux se retrouve autour de l'équipe d'animation diocésaine chargée de coordonner l'action de ces différents réseaux. D'autres types de réseaux pourront, dans l'espace de temps de ce rapport d'orientation, voir le jour. L'ensemble de ces réseaux (y compris le réseau historique des équipes locales) constitue le « réseau de réseaux ».

• Reconnaître le rôle de l'espace régional

Les régions du CCFD-Terre Solidaire constituent un espace essentiel dans la structuration de son réseau de

bénévoles et pour la réalisation de sa mission. Elles permettent de dynamiser et coordonner les délégations diocésaines, d'appuyer leurs initiatives et de faciliter les liens entre les échelons national et diocésain. Le développement de ces dynamiques

régionales se fait dans le respect des stratégies définies au niveau national, pour garantir la lisibilité globale de l'action du CCFD-Terre Solidaire et la cohérence d'activités dans l'ensemble du réseau. Il se fait également dans une logique d'accompagnement et de complémentarité avec les délégations diocésaines et les équipes locales, et de respect de leur vie associative locale. En lien avec le développement de ces dynamiques régionales, le développement de dynamiques inter-diocésaines constitue également un enjeu important.

La région est affirmée comme :

- lieu de mutualisation et d'échange d'expériences entre les délégations diocésaines ;
- un des lieux clés de synergie et d'articulation avec les mouvements et services d'Église ;
- lieu de mise en œuvre de projets régionaux (immersions et accueil des partenaires, éducation au développement, plaidoyer, collecte...) ;
- lieu d'appel de nouveaux bénévoles (notamment via la mise en place d'événements régionaux dynamiques et porteurs de sens, comme les accueils de partenaires, ou via les réseaux thématiques et les réseaux jeunes adultes) ;
- lieu de mise en cohérence du « réseau de réseaux » qu'est le CCFD-Terre Solidaire ;
- lieu de coordination avec/entre les différents délégués aux commissions nationales.

La participation active des régions à la gouvernance de l'association au niveau national est confirmée. Par ailleurs, nous allons poursuivre la réflexion sur les contours exacts du rôle des régions (en termes de définition de stratégie,

d'élaboration de plan d'action, de gestion de budget, etc.) et sur leur organisation/gouvernance ; rôle et organisation des régions qui, dans tous les cas, doivent toujours être pensés et mis en œuvre en cohérence avec le national et en étroite collaboration avec les délégations diocésaines.

Le développement des dynamiques régionales nécessite de définir le niveau le plus pertinent pour vivre et réaliser telle ou telle action.

• **Renforcer les synergies entre le CCFD-Terre Solidaire et les mouvements et services d'Église, et développer une dynamique de « collégialité de projets »**

Par « collégialité de projets », on entend la possibilité pour les mouvements et services d'Église (MSE) qui le souhaitent de construire avec le CCFD-Terre Solidaire des projets où ils puissent se retrouver et apporter soit leur expertise soit leur expérience. De tels projets pourront associer plusieurs MSE intéressés par le sujet ou la problématique abordée, mais pas nécessairement l'ensemble des MSE. Dans ce cadre, il est nécessaire de travailler collectivement sur une cartographie pour comprendre le fonctionnement/l'action des MSE en régions et des réseaux internationaux des MSE.

Cela ne doit évidemment pas se faire aux dépens de la collégialité de communion autour du projet de l'association : pour faire vivre cette collégialité de communion, les espaces de rencontre au CCFD-Terre Solidaire avec les présidents et délégués de MSE sont essentiels.

Tout ceci suppose de prendre en compte la diversité des MSE au sein de la collégialité et la diversité de leurs besoins en termes de relation au CCFD-Terre Solidaire.

• **Faire vivre une spiritualité de la solidarité internationale au sein de nos réseaux**

Le CCFD-Terre Solidaire fait le choix de développer des pratiques de relecture de l'engagement au CCFD-Terre Solidaire à la lumière de l'Évangile, pour les militants et bénévoles qui le souhaitent. Cela se fait en collaboration avec les mouvements et services d'Église (MSE) et en s'appuyant sur leur expérience et leur savoir-faire. Le CCFD-Terre Solidaire renvoie vers les MSE les membres de son réseau intéressés par la relecture/révision de vie.

Ce choix renvoie au constat que le CCFD-Terre Solidaire est incontestablement « chemin de foi » pour nombre de celles et ceux qui ont choisi de s'y engager. Il s'agit aujourd'hui de faire vivre et nourrir cette spiritualité de la solidarité internationale au sein de nos réseaux. Cela peut passer par le développement de la relecture de l'engagement au CCFD-Terre Solidaire, mais d'autres pistes sont également à creuser : fonder théologiquement et préciser comment nous vivons le service du frère comme chemin d'évangélisation ; célébrer cette Espérance ; renforcer notre formation et nos contributions à la doctrine sociale de l'Église ; participer aux travaux sur une théologie de la Création à l'heure où les questions environnementales sont devenues incontournables ; vulgariser, c'est-à-dire rendre accessibles aux membres des communautés chrétiennes, les réflexions qui sont les nôtres sur ces points.



Des défis transversaux pour l'organisation dans son ensemble



Ces défis transversaux renvoient à des éléments déjà abordés précédemment, au fil du texte. Il s'agit ici de les présenter de manière synthétique afin d'en faciliter la lecture et la compréhension.

Poursuivre et renforcer encore notre travail en collectifs, en France et à l'international

Le CCFD-Terre Solidaire est convaincu de l'importance de penser avec d'autres les enjeux du développement et de la solidarité internationale, de s'allier à d'autres pour porter ses démarches de plaidoyer ou d'éducation au développement, et de partager avec d'autres l'action et l'expertise de ses partenaires du Sud. Le CCFD-Terre Solidaire choisit donc de continuer à participer activement :

- à des réseaux et collectifs nationaux (CRID, Coordination SUD, Educasol...) et internationaux (CIDSE, CONCORD...) regroupant des ONG de développement et de solidarité internationale ;
- à des plateformes thématiques/sectorielles de plaidoyer, souvent multi-acteurs (ONG droits de l'Homme, ONG environnement, syndicats, etc.), aux niveaux français, européen ou international ;

- à des collectifs d'organisations de la société civile fondés sur une approche par pays et/ou par populations ;
- à des collectifs en Église, comme le Conseil national de la solidarité ;
- à des instances paritaires, avec les pouvoirs publics ;
- au processus du Forum social mondial qui s'inscrit dans une logique de renforcement des sociétés civiles dans l'espace public mondial.

Le CCFD-Terre Solidaire doit prioriser et valoriser davantage ses investissements dans ces différents collectifs. Il doit renforcer son poids dans les espaces jugés prioritaires dans une convergence de moyens, et chercher un équilibre entre cet investissement dans le collectif, et sa visibilité propre dans l'espace public.

Développer la fondation créée par le CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire a décidé, fin 2013, à l'orée de ce RO, de créer la fondation* « Terre solidaire », reconnue d'utilité publique (RUP), abritante, pourvue d'une dotation de trois millions d'euros.

L'association a défini l'objet social de cette fondation de la manière suivante : « *Soutenir toutes expérimentations ou innovations de solidarité qui contribueront aux évolutions de modèles permettant un progrès social, économique ou environnemental. Ces expérimentations ou innovations seront au service du développement d'une Terre plus solidaire, d'une société plus équitable et d'un monde plus durable, axées sur la recherche et le respect du bien commun et la défense des droits et de la dignité de tous.* »

Le préambule à ses statuts précise : « *La fondation « Terre solidaire » a pour objectif d'identifier, de favoriser et d'assurer la mise en œuvre d'initiatives nouvelles destinées à répondre aux enjeux colossaux auxquels l'Humanité doit répondre. Cet enjeu et cette ambition justifient pleinement la mise en place d'un instrument juridique totalement dédié et finançant le développement de réflexions et d'actions prospectives, portées par le CCFD-Terre Solidaire et d'autres acteurs qui souhaitent investir ce courant de pensée.* »

La décision de créer une fondation abritante est un choix délibéré de l'association : « *En effet, elle permettra de mettre en œuvre l'expertise du CCFD-Terre Solidaire en termes d'éducation au développement auprès d'un public de philanthropes.* » Et ce, non seulement en les accompagnant dans leur projet d'engagements humaniste et altruiste, mais aussi en partageant avec eux une vision permettant « *de revisiter et d'actualiser le concept de développement et en promouvant des actions au service de cette transformation sociale, politique, économique, écologique, financière, culturelle et humaine* ».

La fondation a donc un double objectif :

- mobiliser des ressources permettant de financer des initiatives nouvelles ;
- sensibiliser et fédérer un nouveau public, les philanthropes, autour des valeurs et des projets répondant à son objet social.

Garantir la cohérence du CCFD-Terre Solidaire

La cohérence du CCFD-Terre Solidaire se joue à plusieurs niveaux :

- dans une bonne articulation entre les trois leviers d'action d'abord :
 - entre éducation au développement et plaidoyer, qui participent d'un même processus de transformation sociale « ici » ;
 - entre partenariat international et éducation au développement, qui se retrouvent notamment autour du concept d'éducation populaire ;
 - entre plaidoyer et partenariat international, qui doivent nécessairement mutualiser les visions, les expériences et les expertises développées au CCFD-Terre Solidaire et par les partenaires du Sud ;
 - entre ces trois leviers d'action, par exemple dans le développement des initiatives de rapprochements réseau/partenaires.
- et, plus largement, dans une bonne articulation entre l'ensemble des « stratégies d'action » du CCFD-Terre Solidaire (non seulement plaidoyer, partenariat, éducation au développement, mais aussi vie associative, collecte et communication). Par exemple, les enjeux de développement du rôle du réseau dans la collecte, d'accompagnement du plaidoyer local, etc., se situent au croisement de différentes « stratégies d'action » du CCFD-Terre Solidaire ;

- dans la subsidiarité entre les différents niveaux de mobilisation et d'action du CCFD-Terre Solidaire (local, diocésain, régional, national, international) ;
- dans une bonne gestion de la diversité des réseaux constituant le CCFD-Terre Solidaire ;
- dans une réflexion sur le décloisonnement de la gouvernance du CCFD-Terre Solidaire ;
- dans la gestion éthique, exemplaire, démocratique et transparente de notre organisation ;
- dans une bonne gestion de la tension entre l'objectif de recherche de financements (notamment du côté des entreprises), notre vision du développement et notre action de plaidoyer.

Garantir la cohérence du CCFD-Terre Solidaire suppose notamment de repenser et de chercher à améliorer encore notre fonctionnement. La nécessité de commissions nationales, pensées comme espaces de démocratie interne et de débats sur des axes particuliers de la politique du CCFD-Terre Solidaire, fait consensus. À travers le lancement d'un chantier spécifique, nous devons cependant :

- nous donner les moyens de dépasser le fonctionnement trop cloisonné de ces commissions ;
- permettre une concertation sur la stratégie associative et les enjeux transversaux liés à la vie associative

(notamment les questions de la place des « nouveaux » réseaux et des MSE) ;

- définir des lieux de transversalité au-delà du conseil d'administration et de l'assemblée générale, pour échanger

sur les stratégies communes à établir autour des grands objectifs du CCFD-Terre Solidaire, et pour construire une cohérence des actions et mieux prioriser ensemble.

Faire des territoires une notion importante

Même si elle n'est pas exclusive, la notion de territoires est importante pour l'organisation de l'action et la formulation des propositions du CCFD-Terre Solidaire. Il s'agit en effet pour le CCFD-Terre Solidaire de mieux prendre en compte les « territoires » pour élaborer ses stratégies d'action :

- au niveau international, en permettant une régionalisation et territorialisation de notre stratégie d'action partenariale ;
- au niveau français, en prenant en compte les territoires de vie et d'action des bénévoles et les territoires où se jouent des réalités socio-économiques et politiques spécifiques, pour les stratégies relatives à la vie associative, à l'éducation au développement, au plaidoyer local, aux rapprochements réseau/partenaires, etc.

Il s'agit également pour le CCFD-Terre Solidaire :

- de faire du développement et de la gestion durable des territoires un des objectifs de son action de solidarité internationale et, notamment, de ses actions de soutien à des partenaires du Sud et de plaidoyer ;

- de gérer la tension entre la volonté d'accompagner un processus de « reterritorialisation » (reconstruire à partir du local jusqu'au national et régional et monter jusqu'à la dimension mondiale) et le travail engagé pour renforcer la gouvernance mondiale et réguler la mondialisation (mettre le modèle dominant devant ses incohérences et proposer des alternatives politiques globales). Tout l'enjeu sera d'explicitier et d'assumer la complémentarité de ces deux « angles d'attaque », qui ont besoin l'un de l'autre, face à la nécessité d'autres modèles de développement.

Avancer dans notre réflexion sur l'impact de notre action

Cette réflexion sur l'impact* de notre action, ainsi que sur la manière de l'évaluer, doit se faire en lien avec nos partenaires du Sud. Il s'agit de travailler sur l'impact de nos démarches de partenariat, mais aussi d'éducation au développement et de plaidoyer ; impact que l'on ne saurait restreindre à une seule dimension quantitative.

Se donner les moyens de penser le développement

Le CCFD-Terre Solidaire doit se donner les moyens de penser le développement aujourd'hui et ses stratégies dans ce cadre. Cela suppose :

- de capitaliser l'expérience et l'expertise accumulées au sein du CCFD-Terre Solidaire et par ses équipes mobilisées sur les différents leviers d'action (éducation au développement, plaidoyer, partenariat international) ;

- de permettre de croiser les approches et les réflexions, entre nous, mais aussi avec nos partenaires du Sud ;
- et de valoriser la connaissance ainsi produite.



Ensemble



« Pour une Terre solidaire et fraternelle »

c'est beaucoup plus qu'un simple rapport d'orientation.

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre Solidaire) affirme des convictions. Il s'engage. Il appelle à l'action. L'Humanité passe d'une ère à une autre. Au cœur de ces mutations profondes, cet appel s'adresse à celles et ceux qui accompagnent déjà le CCFD-Terre Solidaire : partenaires à travers le monde, milliers de bénévoles, mouvements et services de l'Église catholique, associations alliées en France et dans le monde, responsables de l'Église, membres d'institutions sociales, politiques, économiques et culturelles...

L'appel est aussi lancé à tous celles et ceux qui le rejoignent et le rejoindront d'une manière plus spécifique, sur des actions précises et selon des modalités nouvelles. C'est avec vous que nous ferons disparaître la faim dont souffrent 850 millions d'êtres humains. Cet objectif peut être atteint !

Pour y parvenir, le CCFD-Terre Solidaire accentuera la diversification de ses moyens d'action.

Le monde change, et l'on constate que plusieurs des règles qui prétendent l'organiser ont fait faillite. Il convient donc d'inventer et de proposer des mécanismes nouveaux qui s'attaqueront aux causes des nombreuses « faims » dont souffre la planète.

Le CCFD-Terre Solidaire puise ses forces dans la Bonne nouvelle de Jésus-Christ et dans la Pensée sociale de l'Église. Il fait alliance avec tous les artisans d'Espérance qui décident eux aussi de s'engager « Pour une Terre solidaire et fraternelle ».

Les propositions de ce rapport sont exigeantes, pour permettre d'atteindre une réelle efficacité : des millions de personnes sont en attente !

En même temps, ces orientations nous invitent à participer et à déployer pleinement notre capacité créatrice. Il faudra parfois choisir et prioriser ; ce rapport guidera les choix. Parfois, il faudra, sans attendre, ouvrir de nouvelles pistes ; les orientations en suggèrent le sens et la cohérence.

Il est temps. Il est grand temps de se mobiliser. Il n'y a pas de petites ou de grandes contributions. La participation de chacun (personne ou groupe) sera un apport indispensable pour relever les défis. Plus la tâche est immense et plus la contribution de toutes et tous est essentielle.

Convaincus de la capacité de tous à se mobiliser « Pour une Terre solidaire et fraternelle », agissons dans la confiance et dans l'accueil d'un Amour qui nous est proposé.

Dans les obscurités du monde, avec celles et ceux qui font « se lever le soleil », ensemble, nous croyons en la lumière !

Action « politique »

Par action « politique », il faut entendre l'action de contribuer à la construction de la cité. Dans la déclaration « *Réhabiliter la politique* » du 17 février 1999, la commission sociale des évêques de France nous dit : « *La politique a en effet comme ambition de réaliser le « vivre ensemble » de personnes et de groupes qui, sans elle, resteraient étrangers les uns aux autres. Ceux qui soupçonnent la politique d'infamie s'en font souvent une idée courte... L'action politique a un fantastique enjeu : tendre vers une société dans laquelle chaque être humain reconnaîtrait en n'importe quel autre être humain son frère et le traiterait comme tel.* »

Agroécologie

L'agroécologie doit permettre le maintien d'une agriculture productive permettant d'assurer des rendements réguliers et optimisant l'utilisation des ressources locales tout en réduisant les impacts environnementaux et socio-économiques des pratiques intensives. L'agroécologie :

- constitue une approche intégrée de l'agriculture et de l'alimentation, fortement ancrée dans l'échelon local, qui reflète l'expérience et les connaissances traditionnelles ;
- relie l'écologie, la culture, l'économie et la société afin de maintenir la production agricole, des environnements sains et l'avenir des communautés ;
- applique les principes de l'écologie à la conception et à la gestion d'écosystèmes agricoles durables.

Bien commun

Par bien commun, il faut entendre : « *Cet ensemble de conditions sociales qui permettent tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée. [...] Le bien commun comprend le bien propre de la collectivité prise en bloc et l'ensemble des moyens que toute société doit procurer à chacun de ses membres pour être pleinement humain.* » (encyclique *Gaudium et Spes*, n° 26,1). Le bien commun intéresse la vie de tous. Il comporte quatre éléments essentiels :

- il suppose le respect de la personne en tant que telle. La société se doit de permettre à chacun de ses membres de réaliser sa vocation. En particulier, le bien commun réside dans les conditions d'exercice des libertés naturelles qui sont indispensables à l'épanouissement de la vocation humaine ;
- le bien commun demande le bien-être social et le développement du groupe lui-même ;
- le respect de l'environnement et de la biodiversité permettra un nouveau déploiement de nos capacités humaines, respectueux de notre planète ;
- le bien commun implique la paix, c'est-à-dire la durée et la sécurité d'un ordre juste.

Il suppose donc que l'autorité assure, par des moyens honnêtes, la sécurité de la société et celle de ses membres.

Bien-vivre

Concept qui vient des populations andines et qui signifie une vie de plénitude (au sens de plénitude de « relations réciproques » avec les femmes, les hommes et la nature), en harmonie et en équilibre avec la communauté et la nature.

Collégialité

Par ce terme, on désigne au CCFD-Terre Solidaire l'ensemble des mouvements et services d'Église (MSE) qui ont fait le choix d'être membres collectifs de l'association CCFD-Terre Solidaire. Pendant de nombreuses années, ces MSE ont été les seuls membres officiels du CCFD-Terre Solidaire, et en ont défini les orientations, en étant représentés à l'assemblée générale ou au conseil d'administration. Depuis le changement des statuts de l'association en 2009, ils ont été rejoints dans ces instances de gouvernance par des représentants des membres individuels du CCFD-Terre Solidaire, personnes physiques qui adhèrent à l'association parce qu'elles en reconnaissent l'identité, la mission et qu'elles participent à ses actions. Actuellement, 29 mouvements et services d'Église constituent la collégialité du CCFD-Terre Solidaire. Il s'agit de : l'Action catholique des enfants ; l'Action catholique des femmes ; l'Action catholique des milieux indépendants ; l'Action catholique ouvrière ; Chrétiens dans l'enseignement public ; Chrétiens dans le monde rural ; Communauté vie chrétienne ; la Délégation

catholique pour la coopération ; les Instituts religieux et solidarité internationale ; la Jeunesse étudiante chrétienne ; la Jeunesse indépendante chrétienne ; la Jeunesse indépendante chrétienne féminine ; la Jeunesse mariale ; la Jeunesse ouvrière chrétienne/féminine ; la Mission de la mer ; le Mouvement chrétien des cadres et dirigeants ; le Mouvement chrétien des retraités ; le Mouvement eucharistique des jeunes ; le Mouvement du nid ; le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne ; les Œuvres pontificales missionnaires ; Pax Christi ; le Secrétariat général de l'enseignement catholique ; le Service national de la pastorale des migrants ; le Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations ; les Scouts et guides de France ; la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; Vivre ensemble l'Évangile aujourd'hui ; Voir ensemble.

Économie solidaire

« *L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social.* » (dictionnaire de l'autre économie, « *L'économie solidaire* », B. Eme, J.-L. Laville, 2005, p. 303-311). L'éthique de l'économie sociale et solidaire est traditionnellement définie par :

- la finalité de service à la collectivité ou aux membres plutôt que la finalité de profit ;
- l'autonomie de gestion ;
- la gestion démocratique et participative ;
- la primauté des personnes et

du travail sur le capital dans la répartition des revenus ;

- un ancrage territorial et/ou sectoriel.

L'économie solidaire couvre un champ vaste et qui ne se limite pas à une dimension microéconomique : initiatives d'insertion sociale par des projets économiques, mise en place de systèmes de microfinance, élaboration de fonds éthiques, élaboration de dispositifs prévoyant une participation plus accrue des salariés ou des bénéficiaires des activités économiques aux décisions qui les concernent, etc.

Éducation au développement (EAD)

L'EAD est un processus d'apprentissage actif qui permet à chacun une meilleure connaissance du monde, une ouverture à l'autre et à la différence, et une meilleure compréhension des liens existant entre sa propre vie et celle des personnes aux quatre coins du monde. C'est un processus qui conduit à un changement de mentalité, de comportement et de mode de vie, et qui incite à agir en citoyen, individuellement et collectivement, en intervenant au niveau politique pour plus de justice.

Éducation populaire

L'éducation populaire est une démarche éducative qui se conçoit en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels. C'est une démarche qui s'inscrit dans une dynamique de transformation sociale. Elle vise : à donner les moyens

intellectuels et méthodologiques aux populations pour élaborer leurs propres stratégies de développement ; à favoriser chez chacun une réflexion critique (sur le rapport à soi, aux autres, à la nature) ; à déclencher ainsi l'engagement citoyen et à « construire » des sujets politiques autonomes et responsables face aux enjeux complexes de notre monde.

Égalité femmes-hommes

Nous entendons par ce terme l'égalité de visibilité, d'autonomie et de participation des deux sexes dans toutes les sphères de la vie publique et privée. L'égalité signifie que les femmes et les hommes jouissent des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains. Cela signifie qu'ils jouissent des mêmes aptitudes pour contribuer au développement politique, économique, social et culturel, et bénéficient des résultats de façon égalitaire. L'égalité ne signifie pas qu'il faille « être identiques ». Elle implique une reconnaissance des différences entre les femmes et les hommes, or ces différences ne doivent pas se traduire par des traitements inégalitaires.

Finance solidaire

La finance solidaire place l'Homme comme principe organisateur de son activité. On regroupe sous l'appellation « finance solidaire » :

- les produits financiers solidaires, dont 5 à 10 % de l'encours est investi dans des entreprises solidaires ;
- les produits financiers de partage, dont 50 à 75 % des

revenus sont reversés à une association ou une fondation ;

- les participations en capital à des structures de l'économie solidaire, dont l'activité et la finalité sont principalement tournées vers une plus-value sociale ou environnementale.

Fondation reconnue d'utilité publique (RUP) abritante

La définition officielle d'une fondation reconnue d'utilité publique (RUP) est tirée de l'article 18 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat : « *La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.* »

Elle peut être créée par des personnes physiques et/ou personnes morales, de droit privé comme public. La dotation allouée à sa création est affectée de manière irrévocable, que cette dotation soit constituée de biens comme de ressources. S'agissant de la fonction abritante d'une fondation RUP, celle-ci a été également reconnue par la loi du 23 juillet 1987, modifiée en son article 20 par la loi du 4 juillet 1990 : « *[...] peut également être dénommée fondation l'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif, de biens, droits ou ressources à une fondation reconnue d'utilité publique dont les statuts ont été approuvés à ce titre, dès lors que ces biens,*

droits ou ressources sont gérés directement par la fondation affectataire, et sans que soit créée à cette fin une personne morale distincte. » Il s'agit ici de contribuer à la réalisation de l'objet social de la fondation RUP par l'accueil de fondations sous son égide, à condition que leur objet soit conforme à son propre objet social. L'objet des fondations qu'elle accueille doit s'inscrire dans son périmètre d'action et/ou son domaine de prédilection, dans le strict respect de ses statuts.

Impact

L'impact de l'action du CCFD-Terre Solidaire s'évalue dans notre capacité, au travers de nos démarches de soutien aux partenaires, d'EAD et de plaidoyer, à être acteur de transformation sociale. C'est-à-dire dans notre capacité à agir sur les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités et sur les pratiques et mentalités personnelles et collectives qui y contribuent. Cet impact ne peut se mesurer uniquement de manière quantitative.

Interdépendance

Il s'agit de la dépendance réciproque qui définit de plus en plus les relations entre les peuples et les nations : les choix faits « ici » ont *de facto* un impact « là-bas », et nous sommes aujourd'hui confrontés à des enjeux supranationaux et des menaces/changements de dimension planétaire auxquels les États ne peuvent répondre seuls, chacun de leur côté.

Justice environnementale

Cette notion souligne le fait que certains pays ou certaines populations, notamment les plus vulnérables, ont à supporter de façon disproportionnée les conséquences environnementales négatives générées par le système économique dominant ou les risques associés à certaines « fausses solutions » mises en avant face à la crise écologique. Cette notion renvoie à la nécessité de corriger cet état de fait. Elle est liée au principe de responsabilité commune mais différenciée face aux grands défis écologiques auxquels la planète est aujourd'hui confrontée.

Mécénat privé

Selon la définition officielle reconnue par l'administration française, le mécénat représente un « *soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général* ».

C'est une forme de partenariat qui se distingue du parrainage par le fait qu'il n'y a pas de contreparties contractuelles publicitaires au soutien du mécène. Ce dernier ne peut donc en retirer un bénéfice direct, à part une tolérance pour la citation de son nom par le bénéficiaire, porteur du projet. Si le mécène apparaît donc de manière relativement discrète autour de l'action soutenue, il peut, de son côté, clairement afficher son soutien sur ses propres supports de communication.

Mobilisation citoyenne

C'est la sensibilisation du public à la solidarité internationale qui doit déboucher sur de l'action pour cette solidarité internationale (il s'agit donc d'appeler des citoyens à se mobiliser pour l'action à partir d'un processus d'EAD ou d'éducation populaire). Mais c'est aussi le rassemblement des personnes pour une action précise : action de plaidoyer (exemple d'un stunt), conférence publique, débats, etc. Cette mobilisation sur une action précise peut être au début d'un processus d'EAD.

Plaidoyer

Il s'agit d'un ensemble d'actions (lobbying, prises de position publiques et production de documents de positionnement, campagne d'opinion publique, représentation, travail d'influence par voie médiatique) visant à influencer les décisions des responsables politiques et/ou économiques.

Sécularisation

Autonomie des conduites personnelles et sociales à l'égard de la pensée et de l'autorité religieuse.

Société civile

La société civile est une réalité hétérogène, composée d'acteurs de natures différentes avec des objectifs différents et parfois contradictoires.

La société civile que nous voulons renforcer, c'est l'ensemble des citoyens qui, en vertu des droits qui leur sont reconnus et par les

organisations qu'ils se sont données, interagissent avec les partis et l'État d'une part et le marché d'autre part, et entendent contribuer, par une action autonome, à la promotion d'un développement équitable de toutes les personnes et respectueux de notre planète. Ces acteurs organisés (ONG, associations à but non lucratif, mouvements, syndicats, communautés et groupes religieux, etc.) travaillent dans l'espace public et relaient les demandes des citoyens auprès des institutions publiques et des entreprises.

Les partis politiques et les entreprises ne sont pas inclus dans cette définition de la société civile. La société civile regroupe toutes les organisations apolitiques à but non lucratif et dont l'objet social est d'intérêt général. Elle est un acteur distinct de l'État et du marché. Le rapport qui s'établit entre ces trois sphères (État, marché, société civile), variable suivant les contextes et les époques, doit permettre d'élaborer des réponses légitimes aux demandes sociales, en un mot de gouverner.

Transformation sociale

Il s'agit d'une dynamique visant à obtenir un changement des mentalités et des pratiques personnelles et collectives et des structures (politiques, sociales, économiques, culturelles) qui sont à l'origine des situations considérées comme négatives (inégalités, pauvreté, faim, injustices, privation des droits, conflits, dégradation de l'environnement, etc.), et ce, aux

différents niveaux de l'action (local, national, international).

Transition (écologique et sociale) vers la viabilité

Ces notions renvoient à la nécessité de faire émerger des modèles de développement alternatifs, compatibles avec l'exigence de réduction des inégalités sociales et de respect de l'équilibre écosystémique global. La transition vers des sociétés et des économies viables renvoie notamment aux enjeux suivants : sortir de l'illusion d'une logique de croissance « sans limites » (fondée sur l'épuisement des ressources naturelles) ; infléchir les trajectoires de croissance pour garantir à tous les peuples et tous les individus de se retrouver autour d'un point d'équilibre garantissant à tous une bonne qualité de vie ; réorienter l'activité humaine vers d'autres secteurs d'activité et d'autres modes de production et d'échanges plus sobres en énergie (régionalisation et relocalisation des échanges, valorisation du potentiel des écosystèmes et des cycles naturels de la biomasse, de petites unités de production reposant sur un double impératif de rentabilité et d'utilité sociale, etc.) ; créer des communautés résilientes, plus aptes à supporter les chocs extérieurs (changement climatique, sécurité énergétique, prix croissant des carburants, etc.). Cette transition vers la viabilité concerne tant le « Nord » que le « Sud », même si la problématique se pose évidemment, différemment selon les pays.

Quel monde voulons-nous ?

Encouragé par les paroles du Saint Père (Benoît XVI) lors de son cinquante-naire, le CCFD-Terre Solidaire vise à « manifester la solidarité active de l'Église de France avec les populations les plus pauvres de nombreux pays ». Animée par la vie et le message de Jésus-Christ, l'action du CCFD-Terre Solidaire est basée sur une pédagogie de l'écoute de l'autre, de la prise en compte de ses attentes et de la révélation du plein Amour de Dieu présent en chaque être humain.

Forts de ces convictions, nous visons un monde où plus personne ne souffre de la faim, où la coopération se substitue à la compétition, où les droits humains et la dignité de chacun sont respectés, où la justice sociale et un partage équitable et transparent des richesses et des ressources sont garantis, où la vie démocratique et la participation citoyenne sont effectives, où le « vivre ensemble » et la fraternité sont rendus possibles par le dialogue et le respect de la différence, où les équilibres écologiques sont préservés et les ressources naturelles gérées durablement et avec sobriété.

La réalisation d'un tel monde suppose un changement global du modèle de développement. Le modèle actuel, qui mise sur un système économique mondialisé, « déterritorialisé » et dérégulé, fondé sur l'enrichissement d'un petit nombre, la croissance, la compétition, la financiarisation, la surexploitation des ressources, l'irresponsabilité et l'impunité des acteurs, n'est pas viable.

- parce qu'il fait l'impasse sur les conditions à réunir pour faire rimer développement économique avec

développement humain et amélioration des conditions de vie, notamment des plus vulnérables ;

- parce qu'il ignore l'impératif de construire de nouveaux rapports à la nature dans un contexte d'épuisement des ressources et de

déséquilibres écologiques majeurs ;

- parce qu'il ne répond pas à l'exigence de développement de toute personne humaine et de toute la personne humaine (qui nécessite une autre approche du développement économique et de ne pas se limiter à une approche économique du développement).

Face au constat de l'impasse dans laquelle nous conduit ce modèle, les sociétés civiles font émerger des alternatives, fondées sur le respect des droits humains, le souci du bien commun et la sauvegarde des biens communs. Ces alternatives se concrétisent en termes à la fois d'initiatives de développement (économique, social, culturel) et de propositions politiques qui peuvent se décliner aux niveaux local, national, régional, international. Participer à la formulation et à l'approfondissement de ces alternatives, à leur « convergence » en une vision cohérente et prospective, constitue un défi de taille dans lequel le CCFD-Terre Solidaire fait le choix de continuer à s'engager.